



Gazette de la bête

Rédaction Bernard SOULIER - Numéro 16 - Décembre 2015

ISSN 2428-6451



Éditorial

De 1765 à 2015, 250 années se sont écoulées et on vivait cette année là en Gévaudan et aussi en Auvergne l'année la plus terrible de toute l'affaire de la bête avec au moins 35 victimes tuées et des épisodes qui ont traversé le temps. Le 12 janvier Jacques Portefaix et ses six camarades affrontaient le monstre au dessus du Villeret de Chanaleilles. Ces 7 enfants courageux réussissaient vaillamment à le repousser. Portefaix en fut récompensé et son souvenir perdure encore en 2015 car on en retrouve sa trace dans un extraordinaire document présenté dans cette gazette ! Le 13 mars, au mas de la Bessière, vers Saint-Alban, Jeanne Jouve tentait de sauver ses enfants des crocs de la bête, en vain car le petit Pierre allait mourir quelques jours plus tard. Le 11 août c'était Marie Jeanne Vallet et sa sœur Thérèse qui, sur un pont entre Paulhac et Broussoux, d'un magistral coup de lance, parvenaient à faire fuir l'animal qui s'était jeté sur elles. 1765 est aussi l'année des grandes battues de Duhamel (les plus grandes battues au monde contre un animal paraît-il !). C'est également l'année des chasses de D'Enneval, célèbre louvetier de Normandie qui fit chou blanc. Et bien sûr c'est aussi en cette année 1765 que le porte arquebuse de Louis XV, François Antoine, envoyé par le Roi de France en personne, vint traquer la bête. Ce fut aussi, après le 20 septembre et la mort du loup des Chazes abattu par Antoine, la fin de l'histoire pour les autorités mais malheureusement pas pour les gens du Gévaudan et de l'Auvergne qui durent encore affronter la bête durant un an et demi mais cela est une autre histoire dont nous reparlerons ! C'est donc en vous incitant à avoir une petite pensée pour tous ces gens, célèbres ou anonymes, qui, à un moment ou l'autre de cette année 1765 si meurtrière, ont eu maille à partir avec la bête que je vous invite à découvrir cette nouvelle gazette.

Bernard Soulier

Précisions historiques

On pensait que Marius Balmelle avait été le premier à trouver et publier **les lettres du capitaine Duhamel** (conservées à la bibliothèque d'Amiens) dans la Revue du Gévaudan des années 1967, 1968

Sommaire

Éditorial	page 1
Précisions historiques	page 1
Les précisions de Serge Colin	page 5
Réactions à la gazette No 15	page 6
Le bêtisier de la bête	page 8
Bibliographie	page 9
<i>Livres de 2015</i>	page 9
<i>Des oublis</i>	page 11
<i>Magazines, revues, presse écrite</i>	page 11
<i>Publications anciennes</i>	page 12
La bête dans les médias	page 14
<i>Cinéma, Télés et radios</i>	page 14
<i>Expos, colloques, conférences,...</i>	page 14
Album photos du concours de peinture	page 16
Au musée fantastique de Saugues	page 19
L'exposition d'Auvers	page 19
Une nouvelle tanière pour la bête	page 19
Chiner sur la bête	page 20
Nécrologie	page 21
La bête sur le net	page 21
Des documents peu connus	page 22
250ème anniversaire	page 22
Divers	page 23
Les échecs des tireurs	page 26
Maison de la bête	page 33
Randonnées au pays de la bête	page 34
Une sortie en car	page 34
Compléments d'écrits	page 35
Participants et mentions légales	page 35
Soutenir l'association d'Auvers	page 36
Publicités	page 37
Album photos (suite)	page 40

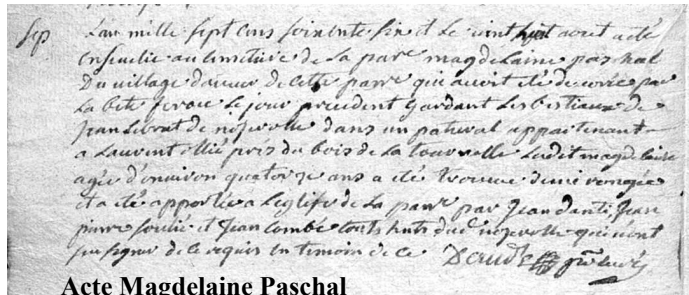


et 1969 mais en fait, et d'après **Jean Richard**, ces lettres avaient déjà été signalées dans le Bulletin de la Société Académique de Lozère de 1905 (à la page 49). Toujours au sujet de ces mêmes lettres et grâce à un article de la Gazette de France du vendredi 25 janvier 1765, H A a relevé **une erreur d'interprétation sûrement commise par Marius Balmelle** qui a attribué un peu vite au comte d'Eu **la lettre écrite au capitaine**

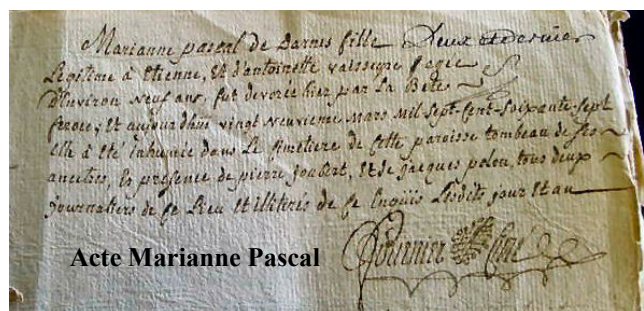
Duhamel de Tournon le 2 février 1765 (lettre N° 27 publiée dans les cahiers du Gévaudan de 1968). Certains détails de cette lettre font penser que le lieutenant colonel Comeiras commandant du régiment des Volontaires de Clermont Prince est le véritable auteur de cette missive.

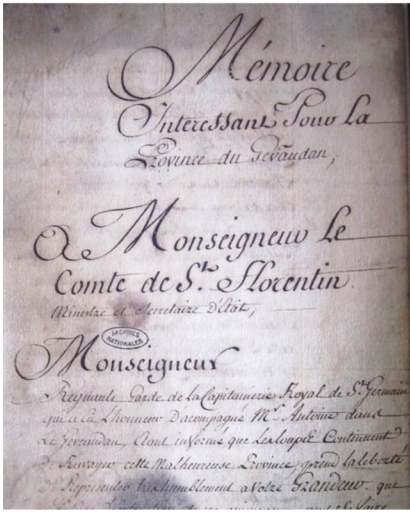
Clément, un québécois passionné par l'affaire de la bête, nous signale que la bibliothèque du Carré d'Art de Nîmes a mis en ligne la correspondance de **Jean-François Séguier** qui contient ses échanges avec Labarthe fils. La majorité de ces lettres avait été publiée par Léon-G. Péliissier dans les Annales du Midi (voir Gazette No 11 page 17). Cependant il semble y avoir une copie d'une lettre à l'intendant datée du 1er mars 1765 qu'il aurait laissé de côté. On ne trouve rien de révolutionnaire dans ces lettres si ce n'est un passage de celle du 22 février 1765 où un chien mâtin est évoqué : « ...Cet enfant jouait à la boule devant la porte de sa maison avec 2 autres moins âgés que lui. La bête qui avait pu découvrir cette petite troupe de très loin longea la rivière qui passe à 3 toises de la muraille, fondit sur l'aîné qu'elle terrassa d'un coup de patte, et après l'avoir secoué pour le retourner, le prit par le col et l'entraîna du même côté par où elle était venue. Un paysan qui se trouvait à l'autre bord de l'eau aurait pu prévenir cet accident, s'il n'avait pris la bête pour un **mâtin du village**... » La bête confondue avec un chien : un argument de plus en faveur de l'hybride ? Par contre dans celle du 1^{er} mars (inedite donc) c'est un simple loup mais ne fuyant pas avec « les cris usités dans le pays » : « ...Les paysans commencent d'ailleurs à faire attention que les manœuvres de la bête pour sa proie et l'enlever ressemblent beaucoup à celles des **loups ordinaires** lorsqu'ils cherchent à dévorer quelque brebis. Ils ont tous la même finesse, la même façon d'emporter, la même force pour courir longtemps et **n'ont point de griffes**. Celui du Gévaudan, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, n'en a jamais fait le plus petit usage. On a eu plusieurs occasions de le remarquer depuis ma dernière lettre. Une fille de 20 ans allant entendre la messe dimanche dernier à la paroisse de Termes aperçut, dit-elle, un loup qui venait à sa rencontre. **Elle jeta les cris usités dans le pays pour faire fuir ces sortes d'animaux**, mais celui-ci la joignit en un instant et sauta sur sa tête. Son père et plusieurs personnes qui l'avaient devancée étaient heureusement à portée d'entendre crier au secours ; on y vola et la

bête s'enfuit après avoir fait quelques blessures peu dangereuses... » Un loup donc mais qui ne semble pas connaître la peur de l'homme comme les loups « ordinaires ». Tout cela peut être lu sur : [Lettres reçues par Séguier de 1728 à 1784. Volume 04 - B301896101_MS0138 - E-Corpus](#)



Un « h » de trop et deux cousines dévorées par la bête : un acte de décès de Nozeyrolles (Auvers) indique que : « *L'an mille sept cens soixante six et le vint huit août, a été ensevelie ...Magdelaine **Pascal**, du village d'Auvers..* » (RP de Nozeyrolles AD 43 6 E). Ce patronyme, pourtant clairement lisible, nous interrogeait car il ne se rencontre pas dans la région de nos jours. F P, un descendant de la famille nous indique que le prêtre, qui devait, comme tout bon auvergnat, « chochoter » beaucoup, a transformé **Pascal en Paschal** ! Le 28 mars 1767, on trouve : « *Marianne **Pascal**, de Darnes fille légitime d'Étienne et d'Antoinette Vaisseyre âgée d'environ neuf ans, fut dévorée hier par la Bête féroce..* » (R P de la Besseyre-Saint-Mary AD 43 6 E 28-1). En fait, Marianne et Magdelaine étaient cousines germaines car Michel, le père de Magdelaine d'Auvers avait pour frère Étienne, le père de Marianne de Darnes. Michel et Étienne étaient tous deux fils de Pierre Pascal et de Marguerite Crozatier de Saint-Privat du Fau. À noter aussi qu'une sœur de Michel et d'Étienne, prénommée Marianne, était la marraine de la petite victime de Darnes (il était dans les habitudes de prénommer un enfant comme sa marraine ou son parrain). Merci à ce correspondant pour ces intéressantes précisions et merci à tous ceux qui, à l'occasion de leurs recherches généalogiques, nous font passer leurs découvertes !





Un document datable de 1766 a été remis au jour aux archives nationales par l'équipe de Jean-Marc Moriceau et transcrit par Johann Vornières, l'un des trois « louvetiers » du Pôle rural de la MRSH de l'université de Caen.!

Il s'agit d'un projet (nommé **Mémoire intéressant pour la province du Gévaudan**) envoyé au comte de Saint-Florentin par Regnault, garde de la capitainerie royale de Saint-Germain-en-Laye, l'un des accompagnateurs en Gévaudan de François Antoine le porte-arquebuse du roi. Regnault demande à revenir au pays de la bête avec un autre membre de l'équipée de 1765, Desmoulins, lui aussi garde de la capitainerie de Saint-Germain afin de tenter de piéger les loups qui sévissent encore. Les préjugés et superstitions des gévaudanais y sont évoqués. Extraits : «...étant informé que les loups continuent de ravager cette malheureuse province, prend la liberté de représenter très humblement à votre Grandeur que l'entière destruction de ces animaux peut se faire à l'avenir à beaucoup moins de frais et avec plus de succès que l'on tente de le faire jusqu'à ce jour...je crois, Monseigneur, qu'il serait fort à propos d'envoyer dans cette province par préférence à aucun équipage de chien courant, qui y deviennent inutile l'hiver six bons renardiers, munis de vingt-quatre pièges à loup, qui instruiraient pendant leur séjour les gardes des seigneurs, et les habitants qu'ils trouveraient les plus intelligents à détruire ces animaux par le moyen des pièges ; même les serruriers du pays prendraient l'habitude d'en fabriquer et cet usage s'introduirait chez des gens où il est absolument inconnu... les préjugés d'une partie de ces malheureux qui croient que c'est un esprit malin qui les mange, leur ôtent le courage... que nous soyons nous et nos chevaux équipés uniformément, ce que l'expérience m'a appris être la clé du respect chez ces montagnards... » (AN, F 10/476). La nature de la bête ne semblait pas leur poser problème : « les loups continuent de ravager cette malheureuse province » ! On ne sait la réponse qu'ils obtinrent, en tous cas certainement pas positive puis-

qu'on ne revit pas ces chasseurs en Gévaudan. Précisons que Jay M. Smith citait déjà ce document dans son ouvrage de 2011 « Monsters of the Gévaudan The Making of a beast ».

Le vrai nom du curé d'Ally. Dans l'acte de décès de Louise Hugon dévorée le 4 mars 1765 on avait du mal à déchiffrer le nom exact du curé : Cortevizant ? Un habitant du secteur m'a signalé que son patronyme exact était : **COSTERIZANT**, patronyme qui existe toujours dans la région.

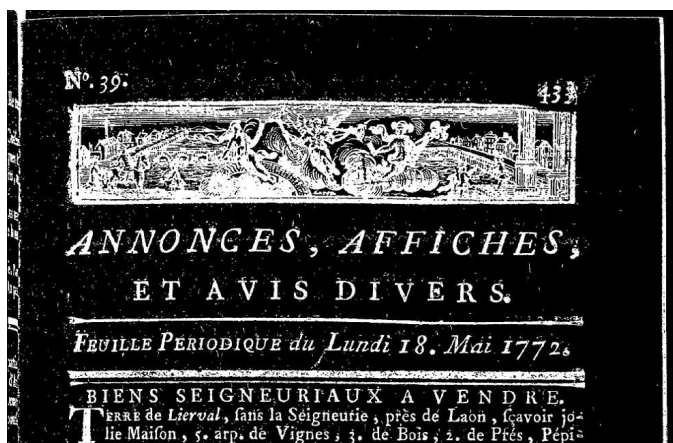


La sépulture du marquis d'Apcher : D'après C B, Jean Joseph Randon, marquis d'Apcher repose dans la basilique de Santa Maria Del Pi, à Barcelone. Signalons à ce sujet que l'historien **Guy Crouzet** a transcrit l'acte de décès du marquis (réf : AD 43 106 J 62 à 71) dans son livre de 2001 « La grande peur du Gévaudan » page 236 et que c'est bien cette même église qui est citée.

C L C me signale que **les couleurs des troupes légères de Clermont Prince** ont eu une utilisation nettement plus large : quiconque visite le château de Chantilly pourra constater que la livrée du personnel des Condé était basée sur les mêmes couleurs **ventre de biche et amaranthe**. Idem pour la tenue de leurs équipages de vénerie. À noter que cette dernière tenue ventre de biche avec culotte et parements amaranthe existe toujours : elle est portée par l'équipage du château Champchevrier, à l'ouest de Tours dans l'Indre et Loire, aujourd'hui le plus ancien équipage d'Europe, fondé en 1804 pour chasser le loup. Le prince de Condé concéda en 1825 au baron de Champchevrier l'utilisation de cette tenue. Faute de loups, l'équipage découpla par la suite dans la voie du chevreuil et surtout du cerf. Parmi ses territoires de chasse : le parc de Champchevrier et ses alentours et de façon régulière la forêt de Bercé ... d'où était peut-être jailli le loup monstrueux qui attaqua la petite Marie Vérité à Thoiré sur Dinan le 29 mai 1753 : « ... Marie vérité elle fust attaquée le 29 may du loup carnassier ou cervier au bas du Bourg à la teste de la procession des Rogations elle fust secourue par ceux qui y assitoient à 8 heures et demie et mourut à 2 heures après midy... » (Archives départementales de

la Sarthe). Comme quoi ces couleurs et les bêtes dévorantes semblent liées !

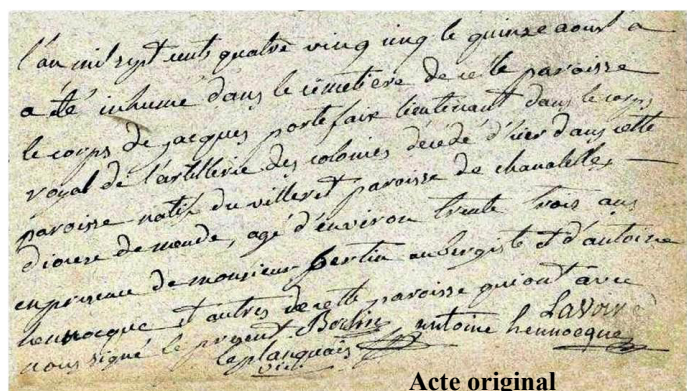
La hyène encore : D'après un article intitulé « Du côté des loups » et paru dans la revue de littérature « **Le visage vert** » No 25 de février 2015, texte signé **Michel Meurger**, célèbre essayiste et spécialiste de l'imaginaire, on pouvait en 1772 faire l'acquisition de « *trois animaux du Gévaudan* », empaillés et « *disposés avec art sur des roches escarpées* » et parmi ces pièces « *l'hyène d'une grandeur monstrueuse* » qui, cinq ans plus tôt, avait terrorisé la contrée. Ces renseignements sont extraits de « Les affiches de Paris, No 39 du 18 mai 1772 page 438 ». Cette publication était une



sorte de journal de petites annonces contenant des biens à vendre ou à louer, des objets perdus ou à vendre, des avis d'enterrements, les cours des changes, etc.... Le texte exact de l'affiche de Paris indique : « *On propose à de curieux naturalistes 3 animaux du Gévaudan, entr'autres la hyène d'une grandeur monstrueuse, remis dans leur état naturel et disposés avec art sur des roches escarpées. Ce morceau peut se placer avantageusement dans quelque grotte, ou au fond d'une allée de jardin et résister aux injures de l'air. Il faut s'adresser à la dame Fournier, Mde de tabac, rue Grenetat, à côté de l'Eventail des 4 saisons.* » Qu'étaient ces 3 animaux ? Y avait-il bien une hyène ? Cette hyène venait-elle bien du Gévaudan ? Était-ce un animal ayant dévoré des gens ? Cette hyène aurait-elle été acquise par les autorités du jardin du Roi ? Ce qui expliquerait peut-être le curieux passage relevé par Franz Jullien dans un guide de la ménagerie et du cabinet d'histoire naturelle de 1819 : « *Celle-ci est de la même espèce que celle que l'on voit au cabinet d'histoire naturelle et qui a dévoré dans le Gévaudan, un grand nombre de personnes.* » Pourquoi aurait-elle été en vente 5 ans après les

faits ? N'est-on pas tout simplement en présence de personnes désirant faire de l'argent en trompant le public ? Le mystère continue d'autant plus que dans ce même article de la revue « **Visage vert** » No 25, on peut lire que « *Dans la seconde moitié du XVIIIème siècle, le propriétaire d'une ménagerie ambulante présentait à Reims un petit animal comme le rejeton de la Bête du Gévaudan* ». Cette dernière information ayant été puisée dans un écrit de René Gandillon, à savoir « *Saltimbanques et Commerçants aux Foires de Reims – XVIIème - XVIIIème siècles* », étude parue dans Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne en 1980. Michel Meurger a également étudié les traductions italiennes de la littérature de colportage française sur la Bête du Gévaudan ainsi que l'impact de tels textes sur les histoires de « bêtes » italiennes où, tout comme en France, revient également le modèle interprétatif de l'hyène au XVIIIème siècle.

Le prix des armes : Alain Parbeau nous précise qu'un fusil neuf à 2 coups vaut environ 100 livres (la valeur approximative d'un cheval) à l'état neuf en 1760 s'il est simple et sans décoration, contre 60 pour un fusil neuf à un seul coup. Il existait aussi sans doute des fusils d'occasion, et peut-être de location, comme l'étaient par exemple les épées pour rencontrer le roi à Versailles. Le droit de chasse était uniquement délivré pour les nuisibles, en ce qui concernait les roturiers (voir d'autres précisions en fin de gazette).



Acte original

Le décès de Jacques Portefaix : on connaissait la date (14 août 1785) et le lieu de sa mort (Franconville la Garenne dans l'actuel Val d'Oise) par une lettre conservée aux archives de l'Hérault qui mentionnait que « *... le sieur Portefaix de Villaret, ... qui dans son enfance s'était défendu avec courage contre la bête féroce qui a ravagé le Gévaudan en l'année 1765, ... est mort le 14 du mois*

d'aoust dans la prévôté de Franconville la Garenne... »). Ce document était d'ailleurs contesté par certains mais il a bien été confirmé par la découverte de l'acte de décès de Jacques Portefaix, mise à jour due à **Jacques Baillon** : « L'an 1785 le 15 août a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Jacques Portefaix lieutenant dans le corps royal de l'artillerie des colonies, décédé d'hier dans cette paroisse, natif du Villeret paroisse de Chanaleilles diocèse de Mende, âgé d'environ 33 ans... » (AD 95 E-Dépôt 30 E11) Remarquons au passage que le nom du village est écrit une fois avec « a », une fois avec « e » !

Scoop ! Portefaix encore avec un cahier de mathématiques lui ayant appartenu.



Extraordinaire découverte que celle effectuée par M. **Didier Henriot** dans une maison ayant été propriété de sa famille à **Chatillon sur Seine** en Côte d'Or. Ce cahier se présente sous forme d'un recueil relié en cuir de 28 X 40 cm et épais de 3 cm. Il est entièrement manuscrit, très sûrement de la main de Jacques Portefaix. On trouve, au début de ce cahier, 4 pages de dédicaces à Monseigneur de Laverdy, extraits : « Livre d'arithmétique dédié à Monseigneur de Laverdy par Jacques Portefaix vainqueur de la bête féroce du Gévaudan. Au pensionnat des frères des Écoles Chrétiennes. À Montpellier 176x (dernier chiffre effacé)....C'est dans ce pensionnat où j'ai été élevé par vos ordres que j'ai puisé quelques connaissances en arithmé-

tique. À qui puis je mieux offrir le prémice de mes faibles progrès, qu'à votre grandeur de qui je tiens tout ce que je say, c'est un tribut que je luy dois, ou plutôt c'est le juste hommage d'un bien qui luy appartient tout entier. Élevé dans la profession de berger je n'oserais prétendre à vous plaire par mon stile, et beaucoup moins à parler comme il le faudroit des rares qualités que vous réunissez dans votre illustre personne... ». Suite à ces dédicaces très flatteuses, voire même flagorneuses bien dans le style de l'époque, on trouve une centaine de pages de cours de mathématiques. Mr Henriot, ne connaissant pas de lien entre sa famille et les protagonistes de l'affaire de la bête, n'a aucune idée de la provenance de ce document, peut-être est-il arrivé là par le biais des évêques de Langres qui ont possédé à une époque la maison de ses ancêtres ? Il a en tous cas décidé de donner ce cahier à l'association saugaine « Les amis de la Tour » (voir plus bas à la rubrique bibliographie). S'agirait-il là du fameux « mémoire » de Portefaix maintes fois évoqué ? On connaît principalement deux lettres à son sujet : Lettre de M. de l'Averdy à M. de Saint-Priest : « À Paris le 2 juin 1768,... L'ouvrage du jeune Portefaix que vous m'avés annoncé par la lettre que vous avés pris la peine de m'écrire le 25 du mois dernier n'y étoit pas joint, et vous me ferés plaisir de me l'envoyer... » Lettre de M. de l'Averdy à M. de Saint-Priest, 5 juillet 1768 : « Monsieur, depuis la lettre que je vous ai écrite, le 3 du mois dernier, j'ai reçu l'ouvrage du jeune Portefaix, que vous m'aviez annoncé. Je vois par le caractère de l'écriture qu'il a une fort bonne main; mais je vous avoue que j'ai peine à me persuader qu'il soit l'auteur de la composition de cet ouvrage qui annoncerait des progrès bien rapides, et je pense qu'il a été aidé et dirigé dans cette composition... » Conclusions : le mystère perdure encore et voici la preuve qu'il y a encore sûrement des documents inédits sur la bête qui dorment au fond des greniers !

Les précisions de Serge Colin

Sur les noms de certains protagonistes :

- Pour **Ballainvilliers** : Bernard n'est pas un prénom mais un nom patronymique : Simon Charles Sébastien **Bernard**, baron de Ballainvilliers.
- Le comte de **Saint Florentin** devint Duc de la Vrillière après la mort de son père (après le temps de la bête).
- Le **comte de Clermont** : Louis de Bourbon Condé de son nom complet.

Réactions à la gazette No 15

Un compteur de visites a été installé par Phil Barnson qui gère le site de téléchargement de la gazette : http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html Mis en place en décembre 2014 au début de la mise en ligne de la gazette No 15, ce compteur indique **1 170 passages** au 1er décembre 2015.

De **J C B** : Bravo ! Gazette excellente et riche...

De **L C** : Comme la bête devant une jeune bergère, je me suis rué sur ce nouvel opus de la gazette. Comme à l'habitude, un document d'une richesse incomparable qu'il va falloir que je reprenne en plusieurs fois. Bravo à tous les contributeurs (et toujours une pensée pour Michel Midy).

De **G M S** : Merci pour ce travail laborieux que l'on attend avec impatience chaque année.

De **M P** : Encore un gros travail cette Gazette. Bravo !

Relevé sur la page Facebook de **Jean-Marc Moriceau** : La Bête expose redoutablement les historiens à des débats sans fin dans une affaire si documentée qu'elle multiplie à l'infini les chausse-trapes, les contresens, les erreurs de détail, les interprétations fantaisistes ! C'est l'une des ambitions de cette publication annuelle que de dresser l'état des connaissances sur le sujet à partir des apports venus de tous les horizons. Dans ce beau numéro, le Pôle rural est bien représenté avec l'ouverture du site « Homme et loup : 2000 ans d'histoire » en avril, l'article de Cyril Guesnon dans Billebaude en juin et la visite du Musée de la Bête à Auvers le 9 juillet (avec derrière les trois protagonistes du jour que sont J M Moriceau C Guesnon et J Richard, la célèbre statue de 1995 due à Philippe Kaepelin). Merci à Bernard Soulier et à tous ses correspondants !

D'**Alain Bonet** : À l'occasion de la lecture de la dernière Gazette, j'ai été frappé par le nombre de descendants d'acteurs de l'affaire qui émergent, soit spontanément, soit au fil des recherches, pour apporter leurs connaissances et leurs témoignages. C'est toujours un moment émouvant et un honneur que de les rencontrer ou de correspondre avec eux. Qui sait quelles perles de savoir ou de mémoire se révéleront encore ainsi ? Un grand merci à eux et un respectueux souvenir à leurs ancêtres !

D'**Alain Parbeau** : En ce qui concerne la brisure de la crosse du fusil de Chastel, j'ai précisé que c'était courant car le noyer sec est cassant, et souvent on trouve la brisure à cet endroit pour deux raisons :

- Le clou auquel est accrochée la bretelle du fusil se descelle du mur et le fusil tombe crosse contre le carrelage d'une hauteur d'un mètre 20 environ, ce qui peut suffire à le briser.

- La deuxième raison est que parfois, le chasseur perd un silex et son mordache en plomb en action de chasse. Il prend alors une balle de plomb, et l'écrase contre une pierre pour refaire un mordache de fortune et remettre un silex sur son chien. Le marteau utilisé pour écraser le plomb est alors la plaque de couche de la crosse.... et parfois, la crosse casse à sa liaison avec le fût. Les armuriers des 18ème et 19ème siècles appellent cela : « Faire un jambon ! ». Beaucoup de fusils sont cassés à cet endroit à cause de ces pratiques.

De **Patrick Berthelot**, relevé sur son blog le clavier des bestieux :

<https://fr-fr.facebook.com/betedugevaudan1765>
(Publication du 28 décembre 2014.)

« Et bien voilà, nous y sommes ... preuve à l'appui, les propos tenus par la rédaction de la gazette de la Bête sont une fois de plus mensongers au sujet des militaires engagés dans les chasses à la Bête en Gévaudan. Ils nous disent avec une certaine condescendance dans les pages de la dernière gazette qu'ils avaient bien pris acte, donc, en résumé, bien compris que les dragons du roi ne sont jamais venus en Gévaudan chasser la Bête et, en sous-entendu, qu'ils le savaient et qu'il était donc inutile que nous le répitions sans cesse ! Et bien visiblement non ! Cela ne leur sert à rien d'être informés de cette réalité puisque lorsque Monsieur le sénateur Gérard Roche prend conseil auprès des mêmes personnes qui composent cette rédaction pour constituer la partie historique de son livre, voici ce qu'on y trouve au sujet des hommes du capitaine Duhamel : C'est à La Besseyre-Saint-Mary (Haute-Loire) que, selon la légende, l'aubergiste Jean Chastel aurait mis fin à trois ans de terreur et enfin tué la bête... C'est donc en ces lieux après et attachants que Gérard Roche, médecin, homme politique et écrivain, a choisi d'ancrer son histoire. L'auteur s'est imprégné des faits réels par des lectures, des marches ou encore la visite du musée de la Bête du Gévaudan à Saugues. Tout y est : les chasseurs de prime, les dragons du roi, les derniers mois terribles après la mort d'un gros loup et l'abandon du Gévaudan par Versailles... Et surtout le poids de la religion ! Gérard Roche n'hésite pas à dénoncer, dans son livre, le rôle de l'évêque de Mende qui au début 1765 a fait publier

dans toutes les églises un sermon incroyable d'intolérance, d'intégrisme ; qui disait aux gens que si une bête mange vos enfants c'est que Dieu l'a envoyée parce que vos enfants ne vont pas au catéchisme ! Oui, vous avez bien lu, les dragons du roi !!!??? Vade Retro Satana ! Satan retire-toi de la Gazette de la Bête, ses rédacteurs ne savent plus ce qu'ils disent par ta faute ! Tout au moins, à cause de toi, ils prennent leurs lecteurs pour des imbéciles puisqu'ils ne disent pas la vérité !? Nous en avons l'indiscutable preuve en direct ! Que dire de plus sinon d'aller visionner cette vidéo pour réentendre parler encore et toujours (incurables) des dragons du roi venus chasser la Bête en Gévaudan ! »

NDLR : Pour la « vidéo » citée, il s'agit de l'émission de **Jacques Pradel**, « **L'heure, du crime** », diffusée lundi 22 décembre 2014 sur la radio RTL. Nous ferons simplement remarquer que Mr le sénateur Roche a écrit un **ROMAN**, c'est clairement mentionné dans le titre (**Gévaudan, le roman de la bête**), et comme tout romancier de notre beau pays de libertés, il est parfaitement libre d'écrire ce qu'il veut, d'interpréter, de modifier des faits historiques. Et nous signalons aussi que, pour l'instant du moins, nous ne nous sentons nullement habités par Satan !

Le fusil de Chastel encore :

Suite à l'article de Philippe Vedel sur le fusil de Jean Chastel paru dans la gazette No 15, **Guy Crouzet** nous fait part de ses réactions :

« Un passage de cet article (page 27) contribue à semer, une fois de plus, le doute sur la réalité historique de ce fusil, doute qui, au final, remet en cause toute la chaîne de ceux qui ont permis que cette arme soit connue, retrouvée et exposée. Peut-on vraiment soupçonner de naïveté, peut-être même de falsification le maire de Saint-Julien des Chazes, auteur de l'attestation d'authenticité, l'abbé Pourcher, expert en archives et connaisseur de l'histoire locale, le détenteur actuel du fusil et des pièces justificatives de son parcours et bien entendu les démarches de celui qui a pu se faire confier l'arme et l'exposer au Malzieu en août 2011 ?

Aux interrogations contemporaines, dont je ne conteste nullement la légitimité, je préfère, et de loin, la tradition orale, le bon sens de nos ancêtres et les documents d'époque.

Trois points précis :

1/ Ce fusil est-il réellement celui qui a permis à Jean Chastel de tuer la bête ? J'ai la faiblesse de

croire que oui ! **Peut-on en effet penser sérieusement que le jeune marquis d'Apcher l'aurait acheté s'il ne l'avait pas vu entre les mains de Jean Chastel le 19 juin 1767 ?** La réponse est dans l'attestation établie par le maire de Saint-Julien des Chazes (voir ci-dessous NDLR).

2/ Chastel a-t-il tué la bête avec une autre arme ? Toujours d'après l'attestation du maire, cela semble impossible et exclut la présence, qui aurait été surprenante à plus d'un titre, d'un fusil militaire.

3/ Si ce fusil est celui utilisé par Jean Chastel pour tuer la bête, avait-il cet aspect au moment des faits ?

Nous ne le saurons jamais et j'avoue ne voir là qu'un aspect bien subsidiaire des choses.

En conclusion, le fusil présenté au Malzieu n'est pas seulement « *celui qui fut acquis en décembre 1888 par l'abbé Pourcher* » ; c'est-à-dire un fusil sans grand intérêt historique, une arme banale. Cette phrase de l'article de la gazette est réductrice et bien tendancieuse. » Guy Crouzet février 2015

En complément voici **les deux versions du principal document connu sur le fusil :**

Certificat du maire de Saint-Julien des Chazes exposé au Malzieu en août 2011 (document possédé par Mr de Vaux actuel propriétaire du fusil) :

« Le soussigné Joseph Plantin maire de la commune de St-Julien des Chazes (Hte-Loire)

Certifions que le fusil à deux coups portant sur la culasse la plaque en argent où est gravé le nom (Jean Chastel) c'est le fusil qui tua la bête du Gévaudan. Et qu'il appartient actuellement à François Duffaud du lieu de Véreuges commune de St-Julien des Chazes. Lorsque le seigneur d'Achat de Chambelève commune de Charraix (Hte-Loire) apprit que l'artisan Jean Chastel avait tué cette bête le fit appeler et lui glissa la pièce afin qu'il le laisse glorifier de l'honneur de lui l'avoir tuée : l'affaire n'a pu ce passer en secret ce dévoila et échoua et la récompense fut décernée à Jean Chastel. C'est alors que le seigneur lui acheta son fusil ; le défunt père Duffaud l'acquit directement à la déchéance de ce seigneur. Le sieur Duffaud me déclare que comme les fusils à pierre n'étant de mode en ce temps il la fait transformer à piston par un armurier du Puy pour pouvoir s'en servir. À St-Julien des Chazes le 4 décembre 1888. Le maire Plantin ». Cachet de la mairie.

Texte publié par l'abbé Pourcher pages 1 023 et 1 024 de son livre de 1889 :

Les principales différences sont soulignées et mises en gras par nos soins : par 3 fois une allusion sur la tradition orale est rajoutée, l'armurier du Puy se transforme en armurier serrurier de Langeac. Sur ce dernier point, signalons que Pourcher reproduit aussi pages 1 025 et 1 026 une lettre du fils de Jean Miramond qui indique que c'est bien son père qui a transformé le fusil.

« *Certificat de M. le maire de St-Julien-des-Chazes. Le soussigné Joseph Plantin, maire de la commune de Saint Julien-des-Chazes (Haute-Loire), certifie que le fusil à deux coups portant sur la culasse une plaque d'argent, où est gravé le nom ; Jean Chastel, est, d'après la tradition constante de notre commune, le fusil qui servit à tuer la Bête du Gévaudan, et qui appartient actuellement à François Duffaud du lieu de Vereuges de cette commune. Il est de tradition certaine que lorsque le seigneur d'Apcher, habitant Chambelève commune de Charraix, apprit que l'artisan Jean Chastel avait tué la bête il le fit appeler et il glissa la pièce afin qu'il le laissa glorifier de l'honneur de l'avoir tuée ; mais l'affaire ne put se passer en secret, et dévoilée, elle échoua car il était trop notoire que Jean Chastel l'avait tuée lui-même. D'après la tradition la plus avérée, c'est alors que M. le marquis d'Apcher lui acheta son fusil que le défunt père Duffaud acquit directement à la déchéance de ce seigneur. Le sieur Duffaud François me déclare que comme le fusil à pierre n'étant de mode en ce temps, il le fit transformer à piston par Jean Miramond, armurier, serrurier de Langeac, pour pouvoir s'en servir. Fait à St Julien des Chazes le 4 décembre 1888. Plantin maire. Sceau de la mairie* »

Et pour finir sur ce sujet, voici l'avis de **Guy Crouzet à propos de ces deux documents :**

« Il semble bien exister deux versions de l'attestation d'authenticité du fusil, datées l'une et l'autre du 4 décembre 1 888, et signées du maire de Saint-Julien des Chazes. J'ai présenté au Malzieu, début août 2 011, celle ne comportant pas de référence à la tradition orale. Pour la raison toute simple qu'elle faisait partie des documents originaux en possession de Mr De Vaux (et que j'ai un faible pour eux...) Que déduire de ces différences ?

Je me suis d'abord reporté à la lettre en date du 9/12/1 888 adressée au préfet de Lozère par l'abbé Pourcher (elle est insérée dans le recueil que j'a-

vais publié fin 2007) : le passage relatif au « parcours » du fusil mentionne sobrement qu'il s'agit « du fusil qui avait servi à la tuer (la bête) et que Jean Chastel est celui « qui tua la bête du Gévaudan ». C'est clair et concis ; et c'est en concordance avec le document présenté au Malzieu. Alors ?

Pourcher aurait-il obtenu du maire un certificat plus complet, mentionnant la tradition orale, et se substituant au premier ? Je n'en ai pas trouvé trace. C'est peu probable !

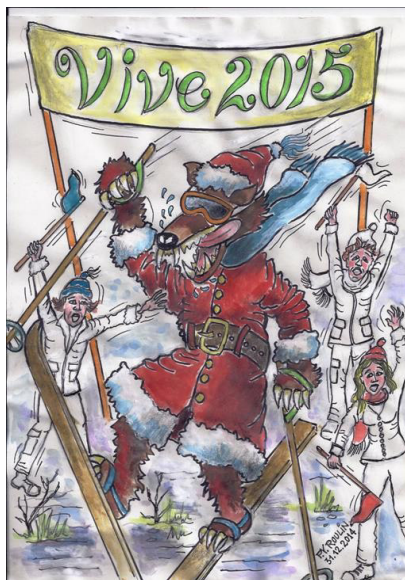
A-t-il obtenu des habitants de Saint-Julien des Chazes des précisions qu'il aurait rajoutées, « fondues », dans le document publié dans son livre ? C'est possible ; mais on peut alors regretter qu'il n'ait pas employé un signe typographique signalant l'ajout (ou un N.B. en bas de page). Le mieux est souvent l'ennemi du bien !

On notera en tout cas que les deux versions ne sont pas discordantes ; elles ne se contredisent pas. Et l'authenticité de l'arme n'est nullement mise en cause. Je n'irai donc pas plus loin dans l'exégèse des textes en notre possession. Chacun étant à partir de là parfaitement libre de son choix et de sa conviction. »

Guy Crouzet février 2015

Le bêtisier de la bête

Une **devinette** signée Alain Parbeau : Comment s'appelle la clef du Château de Saint Alban ? Vous ne voyez pas ? C'est pourtant tout simple : **la clef à Molette** ! (Le château de Saint-Alban était la propriété du comte Pierre-Charles de La Molette, marquis de Morangiès.)



Un dessin de **Pierre Yves Roulin** à l'occasion du passage en 2015. Pierre Yves réalise depuis la Suisse où il réside, de nombreux dessins humoristiques sur la bête (pourvu qu'elle n'en soit pas vexée et ne revienne pas se venger !) Merci à lui de me les adresser !



Sur une vieille double page du journal **Libération** datant du samedi 20 avril 1974, on trouve un dessin représentant la bête. À cette époque les élections présidentielles faisaient la une de la presse dans la région de Saugues. Ce dessin n'est pas signé.

Une bête à dévorer : c'est ce que j'ai pu voir à Saugues lors des dédicaces de la journée des écrivains de la fête de la Madeleine. C P de Venteuges présentait une de ses créations : la bête du Gévaudan affrontant un homme et le tout en pâtes alimentaires. Bon appétit !



Un dessin plein d'humour que **Simon** (12 ans) a réalisé à la maison de la bête d'Auvers lors de l'exposition 2015 : la bête (mâle) se sent bien seule et passe une annonce sur le net pour chercher une compagne et se reproduire !

Bibliographie

Les publications sur la bête sont toujours nombreuses, variées, d'intérêt et de qualité inégales. Un grand merci à tous ceux qui, régulièrement, m'en informent car, si savoir les sorties des livres entièrement consacrés au sujet est relativement facile, répertorier tous les autres écrits des journaux ou revues paraissant ici ou là est beaucoup moins évident pour moi. Bien penser à me donner toutes les précisions utiles : titre, date, édition, lieu, auteur et si possible bien sûr, une copie du document.

Livres de 2015

Mon livre « enfants », **la bête du Gévaudan, sa vraie histoire racontée par Jacques Portefaix qui l'a combattue**, était paru en avril 2014. Le succès a été tel qu'il s'est très rapidement retrouvé épuisé, il a donc été réédité en ce printemps 2015 par les éditions **Tournez la Page** de Clermont-Ferrand.

J'ai déjà signalé dans la précédente gazette la B D de Phil Barnson (**Myster B**) et de **Monsieur K** intitulée **Gévaudan** dans la série **Les chroniques anachroniques** mais je ne résiste pas à l'envie de montrer la belle dédicace que j'ai eue en tant que « personnage » de cette histoire ! Et pour ces deux auteurs l'aventure éditoriale continue avec le No 2 des « Chroniques anachroniques » consacré à **Jérusalem** sorti en décembre 2015.

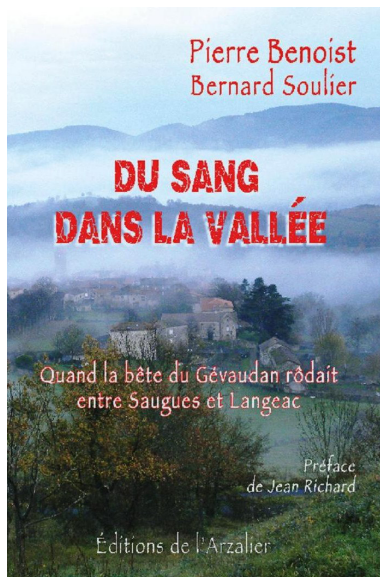
Cher Gévaud ~~Myster~~ !
 Je ne te remercierai jamais assez d'avoir accepté de prêter ta caricature à ce personnage qui, s'il est bien loin de toi, est déjà le préféré de pas mal de monde !
 Je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur
 Phil



En mars 2015 est paru le tome 1 d'une B D intitulée « **Les Maîtres Saintiers. À l'accord parfait 1788** ». C'est le début de ce qui devrait être une belle saga, innovante et singulière, le destin de deux fondeurs de cloches à la veille de la Révolu-

tion à Châtelleraut. Ils sont jumeaux Étienne et François Rochebrune, fondateurs de cloche, un peu à la dérive lorsque que le hasard des routes les fait arriver en 1788 chez un curieux personnage obsédé par la Bête du Gévaudan pourtant tuée en Lozère. Scénario de **Laurent Frédéric Bolée** et dessins de **Serge Fino** aux éditions **Glénat**.

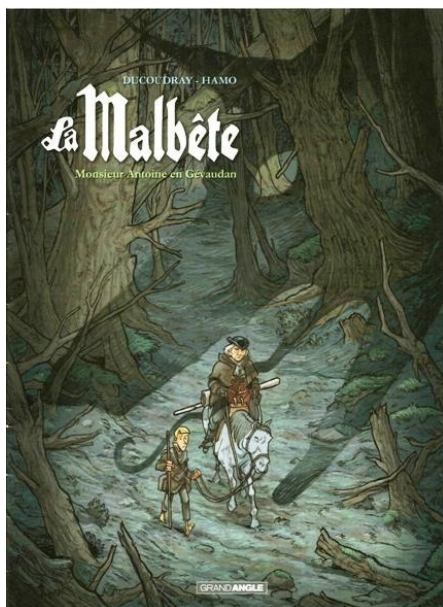
« Du sang dans la vallée. Quand la bête du Gévaudan rôdait entre Saugues et Langeac ». Il



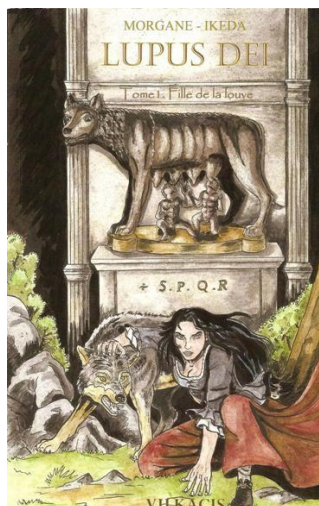
s'agit de mon dernier livre publié fin mars 2015 et réalisé en coécriture, il est donc signé **Bernard Soulier** et **Pierre Benoist**. Nous y traitons l'histoire de la bête mais avec un regard plus ciblé sur les événements de la partie auvergnate et de la vallée de l'Allier. On y trouve quelques documents inédits. Il est préfacé par **Jean Richard**. Ce récit

historique est disponible au prix de 19 € dans la plupart des librairies du Gévaudan et de la vallée de l'Allier ou à la FNAC ou auprès de l'éditeur : **Éditions de l'Arzalier**, rue basse, 43300 PRADES contre 22 € franco de port.

La Malbête est une bande dessinée publiée par les éditions **Bamboo** en avril 2015, elle est signée **Ducoudray-Hamo**. Elle est sous titrée « Monsieur Antoine en Gévaudan » et démarre donc l'histoire (assez romancée) de la bête au moment de l'arrivée du porte arquebuse du Roi en Gévaudan. Il devrait logiquement y avoir une suite.

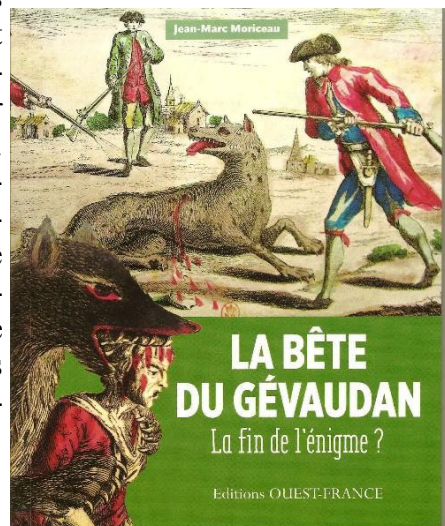


Autre histoire romancée et autre bande dessinée : celle intitulée **Lupus Dei** et signée **Morgane-Ikeda** aux éditions **Vilkacis**. Elle est parue en janvier 2015 et il s'agit là du tome 1 sous titré « Fille de la louve » car tout commence en Italie avec une fillette élevée par des loups... Cette saga inspirée de l'histoire de la bête du Gévaudan devrait comporter 3 tomes.

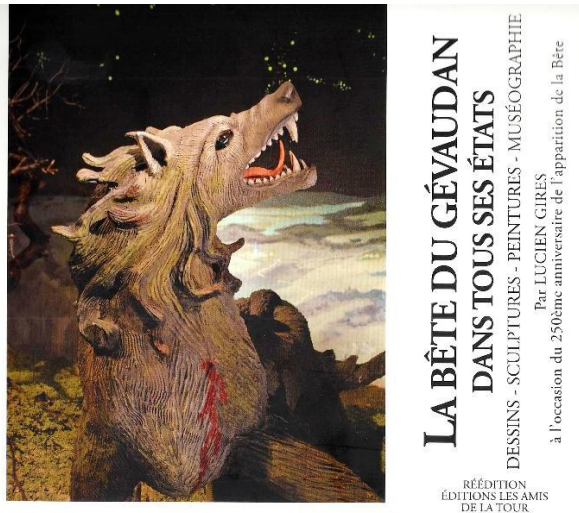


Le bête du Gévaudan a fait des petits ! J'ai déjà signalé en 2014 la BD humoristique de **Franck Chantelouve** intitulée **Le bête du Gévaudan** qui retrace les aventures cocasses d'un loup gaffeur. L'auteur, très prolifique, a publié deux autres tomes des aventures de ce « bête », toujours en tirages limités à 150 exemplaires numérotés et livrés avec de très belles dédicaces personnalisées en couleur.

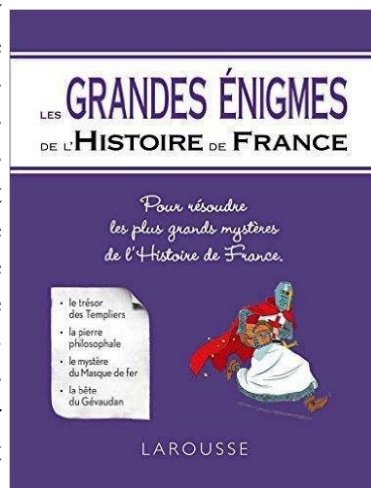
Jean Marc Moriceau a publié un petit livre (format 16 X 19,5 cm) aux éditions **Ouest France**, il est intitulé « **La bête du Gévaudan, la fin de l'énigme ?** » Il s'agit d'une sorte de petit guide de 143 pages très richement illustré et avec parfois des documents qui n'avaient jamais été montrés dans leur état d'origine. On y trouve aussi quelques photographies de lieux emblématiques ainsi que de magnifiques dessins de **Patrick Berthelot**.



Le livre de **Jean Richard** illustré par **Lucien Gires**, « **La bête du Gévaudan dans tous ses états** » qui était sorti en décembre 2013, a été ré-édité par l'association « **Les amis de la Tour** » en octobre 2015 avec une nouvelle couverture et surtout une page supplémentaire consacrée au **fabuleux document de Jacques Portefaix** retrouvé récemment (voir plus haut rubrique précisions historiques).



Un petit livre de 96 pages est paru en janvier 2015 aux **éditions Larousse**. « **Les Grandes énigmes de l'Histoire de France** », il est signé **Renaud Thomazo**, la bête y est évoquée sur quatre pages avec une question : A-t-elle vraiment existé ? Des gravures sont jointes dont une qui nous interroge (jeune fille attaquée par une bête style lion), elle est en couleur et sûrement colorisée par l'éditeur car on ne la connaissait qu'en noir et blanc ?



Des oublis

Voyage au cœur du mystérieux est une publication de **Sélection du Reader's Digest** datant de 1999. Tout un tas de sujets plus ou moins énigmatiques y sont évoqués et, entre les jésuites et la mort de Napoléon, on trouve la bête du Gévaudan sur deux pages.

Lecture signalée par I V : **Les Mystères de Druon de Brévaux, Tome 1 Aesculapius** est un livre signé **Andrea H. Japp** qui a été publié en 2010

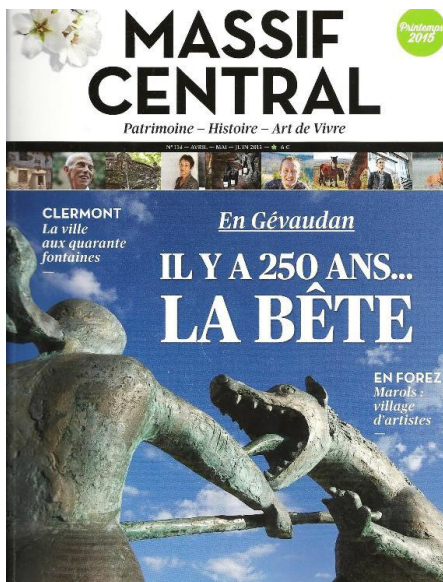
chez **Flammarion**. Dans une « brève annexe historique », on relève 3 pages traitant de la bête du Gévaudan.

Signalé par T H : Un hors série « **Balades et randos** » de 2011 a publié un article intitulé « **Le sentier du pacte des loups** » qui est le descriptif d'une promenade à faire dans les environs d'Esparros (Hautes-Pyrénées), là où ont été tournées de nombreuses scènes du film « **Le pacte des loups** ». Ce même correspondant, très perspicace, me signale aussi une série de fiches de randonnées pédestres sur le Gévaudan et la Margeride où la bête est parfois évoquée. Tout cela se trouve dans « **Encyclopédie randonnées et balades** » des **éditions Atlas** parue en 2005.

Magazines, revues, presse écrite

Le magazine hebdomadaire « **Valeurs actuelles** » a publié dans son numéro du 11 décembre 2014 un petit article sur la bête : L'énigme de la semaine signé **Christian Brosio**. Cet écrit comporte quelques inexactitudes et se réfère surtout à Michel Louis.

La revue « **Le souffle de la Neira** » est éditée et distribuée gratuitement 3 fois par an par le syndicat du mouton noir du Velay. On y trouve des articles sur l'agriculture et aussi parfois de petites études historiques. Dans le **numéro 55** de décembre 2014 il y a un article de 9 pages signé **René Bore** « Sur les traces du loup en Haute-Loire (1730-1801) ». La bête du Gévaudan y est évoquée et j'y ai relevé une intéressante précision extraite des archives départementales de Haute-Loire 1 C 2066 : seize billets, de diverses autorités, recensent les comptes de la campagne de destruction des loups pour 1751 / 1752. Dans un de ceux-ci, le curé Malartre, de Saint-Julien-Molhesabate, certifie que 7 petits loups qu'on a présentés à Monsieur le subdélégué ont été pris dans sa paroisse et que Madame l'abbesse de Clavas a gardé **le chien loup** le 10 juin 1751. Le billet mentionne que « *l'abbesse de Clavas l'a bien retenu* » et De Rachat n'accorde que 9 livres à Jean Javelay et Mathieu Marque pour 6 louveteaux. Voilà donc encore une preuve que des hybrides loup/chien existaient bien dans la nature au dix huitième siècle, qu'on savait parfaitement les reconnaître et même qu'on n'hésitait pas à les conserver bien vivants ! On trouve aussi dans le numéro suivant (56 d'avril 2015) trois études sur le loup.



La revue **Massif Central** No 114 d'avril, mai, juin 2015 a évoqué la bête sur une douzaine de pages (avec la statue d'Auvers en couverture). On peut y lire un article intitulé : « **En Gévaudan il y a 250 ans ... La bête** » sous la plume d'Isabelle Guillaume, avec des photos de Vincent Jolfre. L'histoire de la bête est résumée, Jean-Marc Moriceau est cité ainsi que les activités de l'association d'Auvers. Dommage que la bibliographie soit si « légère », que le mandement ait été daté du 31 décembre 1765 et non de 1764 et qu'il y ait aussi quelques autres erreurs de dates...

Lou Païs est une revue du Gévaudan et des Cévennes. Le No 425 de juillet 2015 présente un article de 7 pages richement illustré signé **Lucien Osty** : « **Quand la bête rôdait en terre de Peyre** ». Signalons aussi avec ce même numéro 425 une publication spéciale sur Marvejols.



L'express de la semaine du 15 au 21 juillet a présenté un dossier sur les **mythes et légendes d'Auvergne**. La bête y est rapidement évoquée avec une petite interview de Jean Richard.

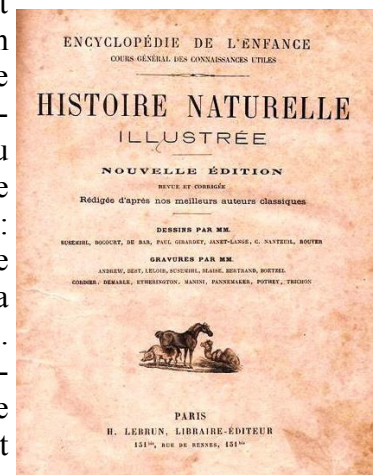
La revue **Erount de Saougues** No 336 de mai juin 2015 a publié un article de **Guy Crouzet** intitulé « **Ce monstre, ce fléau...** ». L'auteur y répertorie les différentes personnes qui ont, elles aussi et avant l'évêque de Mende, qualifié la bête de monstre et de fléau.

Les journaux locaux de la région (l'Éveil de Haute-Loire, la Montagne, la Ruche, la Lozère Nouvelle, Midi Libre) se font régulièrement l'écho des différentes activités autour du thème de la bête du Gévaudan. Un grand merci à eux ! On retrouve aussi parfois la bête dans d'autres publications plus éloignées des lieux, souvent à l'occasion d'articles sur le retour du loup et de ses méfaits en France.

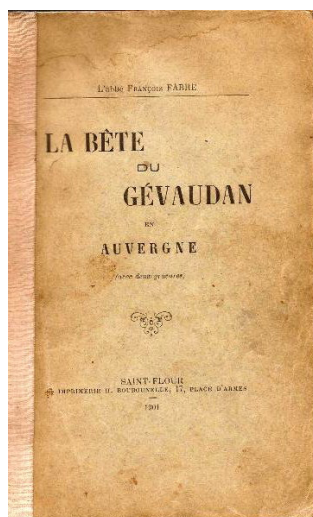
Publications anciennes retrouvées

Dans les comptes-rendus des séances du 24^e congrès archéologique de France qui s'est tenu en 1857 à Mende, Valence et Grenoble, on trouve un article de 11 pages « La bête féroce dite du Gévaudan » par M de Moré. Cet article est en fait un extrait du dictionnaire statistique du Cantal publié entre 1852 et 1861 par Jean-Baptiste de Ribier du Châtelet.

Une **Histoire Naturelle illustrée**, nouvelle édition de l'encyclopédie de l'enfance a été publiée à Paris par H. Lebrun, libraire éditeur. Cette publication n'est pas datée mais sa typographie et sa présentation évoquent bien le 19^{ème} siècle. On y trouve, à la rubrique « loup », un texte d'une page sur la bête du Gévaudan ainsi qu'une gravure bien connue : tête de loup naturalisée publié dans la revue la Mosaïque de 1845. Comme souvent à cette époque, l'histoire se termine avec la mort du loup des Chazes.



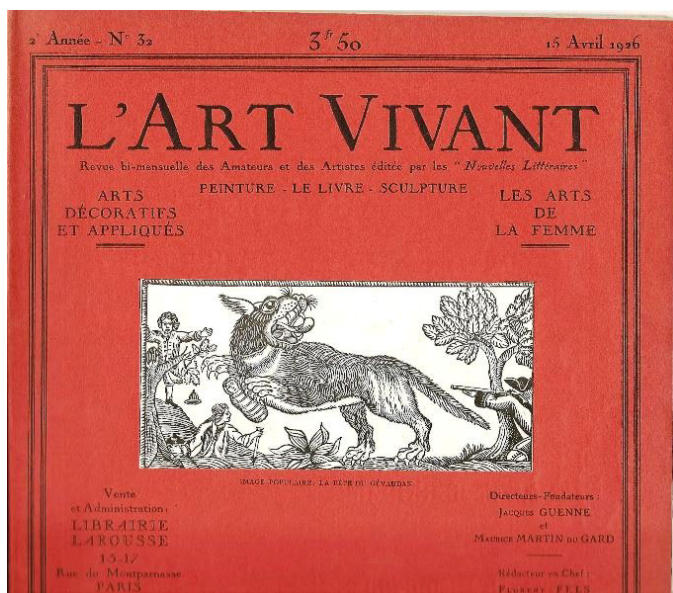
La France pittoresque du midi est un livre publié à Tours en 1907 par la maison Alfred Mame et fils. Il y a, dans le chapitre « Lozère », une allusion à la bête : « *un loup d'une taille et d'une force extraordinaires...* ».



Les publications de l'**abbé François Fabre** sont bien connues des spécialistes de la bête. Son premier livre, **La bête du Gévaudan en Auvergne**, date de 1901, il est sorti des presses de l'imprimerie H. Boubounelle de Saint-Flour. J'ai eu la chance de trouver cette édition originale devenue assez rare. Rappelons que l'abbé Fabre

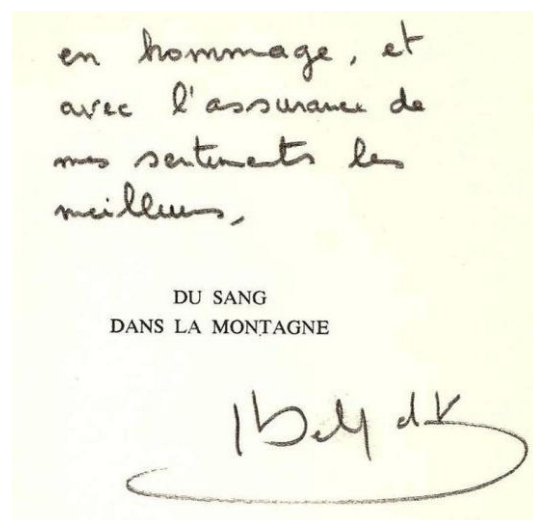
a ensuite publié un livre très richement illustré en 1930 (éditions Floury, Paris). Ces deux ouvrages de base pour tout chercheur sur la bête ont depuis été maintes fois réédités par les éditions Lacour et De Borée (avec pour ce dernier éditeur des compléments de Jean Richard).

La revue « **L'art vivant** » est, comme son titre l'indique, consacrée aux différentes formes d'art. Dans le numéro 32 du 15 avril 1926, un article signé **A. Van Gennep** est consacré à l'imagerie populaire ; la bête du Gévaudan y est très rapidement évoquée et on trouve une gravure d'époque en couverture.

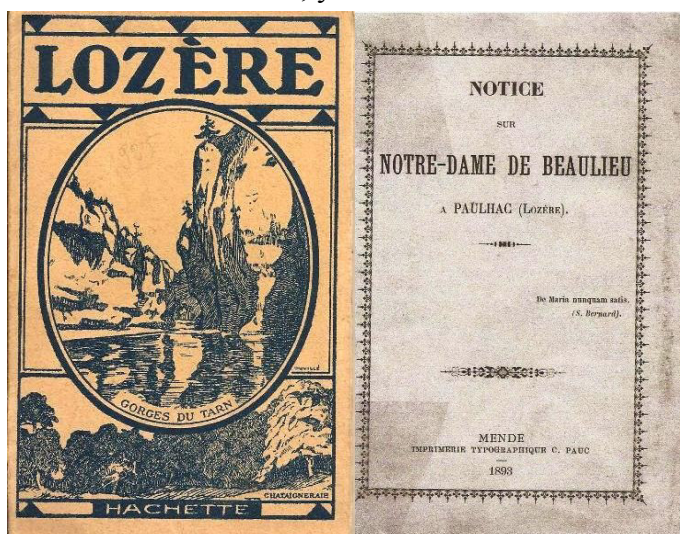


On connaît le livre de **Jacques Delperrie de Bayac** « **Du sang dans la montagne, vrais et faux mystères de la bête du Gévaudan** » paru en 1970 aux éditions Fayard. Cet ouvrage n'avait pas, à l'époque, connu le succès escompté et du coup pas mal d'exemplaires avaient été passés au pilon d'où une certaine difficulté à se le procurer sur le

marché de l'occasion. J'ai pu, cet été, sur une brocante, en trouver un avec en bonus une dédicace de l'auteur.



On possédait une notice sur **Notre Dame de Beaulieu** datant de 1961. M T, un de mes correspondants, en a trouvé une autre bien plus ancienne car publiée en 1893 à Mende par l'imprimerie C Pauc, elle ne mentionne pas de nom d'auteur. L'histoire de la bête y est présentée (elle aurait duré 7 ans !), le pèlerinage de 1767 y est bien évoqué. Tout cela en se référant principalement aux écrits de l'abbé Pourcher ou à ceux de Ferdinand André et également au « récit identique de tous les vieillards de la région ». Un autre écrit au sujet de cette chapelle et antérieur à Pourcher qu'il serait intéressant de trouver, y est aussi cité.



Lozère est une publication sans nom d'auteur de la librairie Hachette datant de 1925, c'est une plaquette de 56 pages qui présente le département sous ses différents aspects avec ajout de cartes et à la rubrique éphémérides on trouve la bête : « 1754 (sic) – 1767. Une louve de grande taille, restée

légendaire sous le nom de « Bête du Gévaudan », jette la terreur dans le pays. Plus de cent personnes, enfants, femmes et vieillards, sont tués et à moitié dévorés. Après de nombreuses battues, le baron d'Apelier (sic) réussit à en débarrasser le Gévaudan. » Comme quoi même une maison d'édition aussi célèbre qu'Hachette ne vérifiait pas ses publications en 1925 !

120 histoires de bêtes d'ici et d'ailleurs par **René Poirier** est un livre édité par la librairie Gründ en 1955. Il contient une demi-page sur la bête : « ...ce n'était qu'un loup, mais quel loup !... »

Un cours d'études encyclopédiques datant de 1798 évoque la bête : « ...L'hyenne ne tient au genre des tigres que par son extrême voracité, par ses yeux et par le port de sa tête ; du reste, elle ressemble assez au loup : c'est sans doute ce qui a fait croire que **le loup-garou du Gévaudan** étoit une hyenne... » Un loup-garou donc ! Mais que signifiait cette expression à ce moment là : un être humain se métamorphosant, un loup dont il fallait se « garer » ou bien ... ?

Les **cahiers de la Haute-Loire** sont publiés annuellement par l'association du même nom qui a pour objectif d'éditer chaque année un volume rassemblant des études historiques, littéraires, artistiques, géographiques, économiques et de toute nature consacrées au département de la Haute-Loire et à sa région. En 1972 est parue une étude signée **Noël Dursapt** et intitulée « **Le château de Besques et ses occupants. Le destin d'une famille** », la bête dont le marquis a été vainqueur, est bien entendu, évoquée. Info communiquée par T H.

La bête dans les médias

Relevé en janvier 2015 sur le site <http://series-tv.premiere.fr/>

Projet d'**Alexandre Astier** : **Un film sur la bête du Gévaudan** : « *L'histoire de la bête du Gévaudan, c'est un fait divers français incroyable. Ça appartient à tout le monde, mais j'aimerais le traiter de façon très personnelle. Je suis assez avancé dans ce projet, j'ai fait des études à Versailles, bossé sur des questions de zoologie... Depuis tout petit, je suis fasciné par la mythologie du loup.* »

A P signale **un article sur internet** signé de Mme **Catherine Velay-Vallantin** et intitulé « Le conte

mystique du Petit Chaperon rouge : la Bête du Gévaudan et les inutiles au monde » qui évoque la possible influence de la bête sur le conte. À lire sur : <http://feeries.revues.org/880#tocto1n6>

Cinéma, Télés et radios

Gérard Roche a longuement évoqué son « Roman de la bête » dans **l'émission de Jacques Pradel, « L'heure, du crime »**, lundi 22 décembre 2014 sur la radio **RTL** (voir aussi plus haut les réactions à la gazette 15).

France bleu Gard Lozère a rediffusé du samedi 27 décembre 2014 au dimanche 4 janvier 2015 neuf petites émissions de deux minutes environ chacune sur la bête du Gévaudan. Une série réalisée en juin 2014 par **Saïd Makhoulfi** et auxquelles j'ai participé.

La voix est libre : Le 12 mai 2015 une équipe de **France 3 Auvergne** est venue au pays de Saugues afin de réaliser une émission de la série « La voix est libre » avec les journalistes **Philippe Marmy** et **Claude Fallas** (cette dernière devant bientôt remplacer Philippe Marmy qui prendra sa retraite). La bête a bien entendu, été évoquée avec notamment une petite interview de moi-même à côté de la statue d'Auvers. La diffusion a eu lieu le samedi 16 mai 2015.

Expos, colloques, conférences, spectacles et dédicaces

Les habituels **salons du livre** se sont tenus en Gévaudan et ailleurs, la fréquentation en est toujours très aléatoire car liée bien souvent à des impondérables : météo, autres manifestations, crise économique, etc. Du coup les ventes de livres ne sont pas vraiment à la hausse mais les auteurs ayant écrit sur la bête sont toujours présents avec notamment leurs nouveautés (voir rubrique bibliographie). La traditionnelle journée de la bête du Malzieu a réuni quelques écrivains le 14 août. On pouvait y voir, entre autres, Alain Parbeau présentant ses armes anti bête ! Vu aussi ce jour là un cartable en forme de tête de loup ou de bête : de quoi dévorer ses leçons ! J'ai pour ma part, évoqué la bête à diverses reprises devant des publics et en des lieux variés comme au sommet du Montchauvet pour le lancement du festival celte en Gévaudan, devant des classes de découverte à Saugues,

au Malzieu lors de la journée de la bête, à Aubaron (Fix Saint Geneys), au château d'Orfeuillet (Lozère), à Prades dans le cadre du salon du livre le Rocher d'écriture, au club féminin de Pinols, etc....



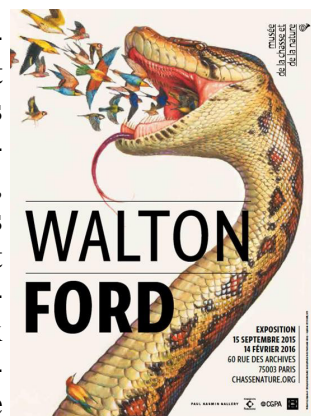
La bête du Gévaudan, tout commence en Ardèche. Ce spectacle a déjà été signalé en 2014, il a été rejoué cette année avec une belle affiche elle-même reprise par d'autres manifestations.



Vu dans la **Montagne dimanche** que les résidents de l'EHPAD de Sainte Florine ont célébré la semaine bleue avec de multiples activités et parmi elles la venue de **Claude Vernière et Paul Charpentier** pour leur raconter l'histoire de la bête du Gévaudan.

Le musée de la chasse et de la nature de Paris accueille du 15 septembre 2015 au 14 février 2016, l'artiste américain **Walton Ford** qui défraie la chronique de l'art contemporain avec des œuvres impressionnantes de précision. Ses tableaux sont de grandes aquarelles, gouaches et encres qui pourraient être confondues avec des planches zoologiques du XIXème siècle réalisées à des fins pédagogiques. Les animaux immortalisés par Walton Ford sont dignes de travaux scientifiques, mais se distinguent par un humour féroce propre aux illustrateurs satiriques et aux dessinateurs de cartoon.

La salle d'exposition temporaire du musée permet d'évoquer quinze années de création, avec des œuvres phares bien connues, alors que les collections permanentes réunissent d'autres tableaux, spécialement créés durant deux années pour une exposition autour du mythe de la Bête du Gévaudan.



Une pièce de théâtre sur la bête : samedi 17 Janvier, la troupe de théâtre bretonne "**Brin de folie**" a fait une représentation de la pièce « **La dernière chasse ou l'autopsie de la bête** » : « *Auvergne juin 1767. Malgré sa mort officielle en 1765, la bête continue ses ravages, dévorant femmes et enfants. Soupçonnant la famille Chastel d'être à l'origine de ces massacres, le marquis d'Apcher a l'idée, avec la complicité de son notaire, d'organiser une chasse dans le but de compromettre les Chastel, et de dévoiler au grand jour la vérité.* » Cette même pièce a aussi été jouée le samedi 7 février à 20 h 30 et le dimanche 8 février à 15 h dans la salle Brocéliande à Ploudaniel (Finistère).



Le carnaval de Mende s'est déroulé le samedi 28 février 2015, une énorme bête noire toutes dents dehors défilait en tête du cortège !



Album photos

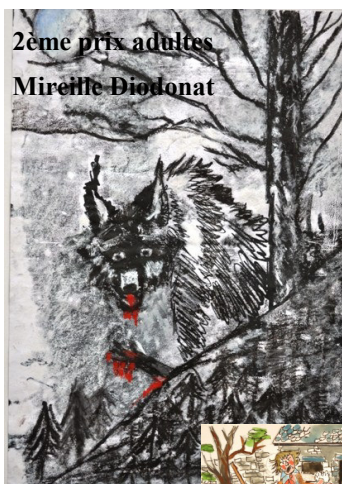
Concours dessins et peintures : il avait été organisé par l'association d'Auvers « Au pays de la bête du Gévaudan » dans le cadre du thème de l'année 2015 consacré aux représentations du célèbre animal. Une large publicité avait été faite sur internet et par des courriers en direction des artistes, des écoles artistiques, des écoles primaires et des collèges. Deux catégories étaient visées : adultes et enfants. Nous avons reçu 36 œuvres d'adultes et 10 œuvres d'enfants de tous horizons (depuis le canton de Saugues et différents coins de Haute-Loire jusqu'à la Martinique en passant par la Suisse, le Var, la Haute Garonne, l'Allier, les Bouches du Rhône, la Gironde, le Vaucluse). À noter aussi la participation de particuliers de manière individuelle, des ateliers des arts du Puy en Velay, de collèges, de résidents de maisons de retraite. Le jury, composé de personnes du monde artistique et de membres de l'association s'est réuni le 10 juin 2015, le choix a été très difficile car la qualité et la diversité des techniques et des styles étaient au rendez-vous. Le jury a tenté de privilégier l'originalité, la création, l'ambiance et aussi la qualité graphique. Chaque membre du jury a choisi en fonction de ses critères personnels mais un accord s'est vite dessiné. Trois prix étaient prévus dans chaque catégorie mais devant la qualité des œuvres, il a été décidé d'attribuer 4 troisièmes prix ex aequo au concours adultes. Les organisateurs adressent un grand bravo à tous les participants, leurs encouragements à continuer à s'exprimer par la création artistique et à s'intéresser à l'histoire. Toutes ces œuvres ont été exposées durant l'été 2015 à la maison de la bête d'Auvers et les retours des visiteurs ont été très positifs. **Des cartes postales en tirages limités à 100 exemplaires** ont été réalisées avec les 2 premiers prix de chaque catégorie, elles seront vendues à Auvers durant l'exposition de l'été 2016.

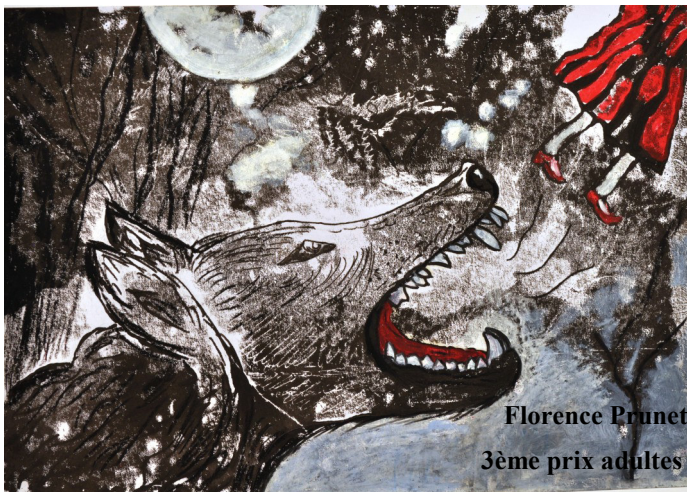
La remise des prix a eu lieu à Auvers le samedi 4 juillet 2015. Résultats :

Enfants : **1/ VIBOUD Joan, 2/ COSTON Colin, 3/ GARDES Madeline**

Adultes : **1/ ARNAUD Stéphanie, 2/ DIODONAT Mireille, 3/ VERGNE Margot, 3/ ROULIN Pierre Yves, 3/ PRUNET Florence, 3/GABORIT Pauline**

Nous ne pouvons, faute de place, présenter dans cette gazette toutes les œuvres reçues. Nous le regrettons et nous en excusons auprès des artistes. En voici quelques unes de notre choix.

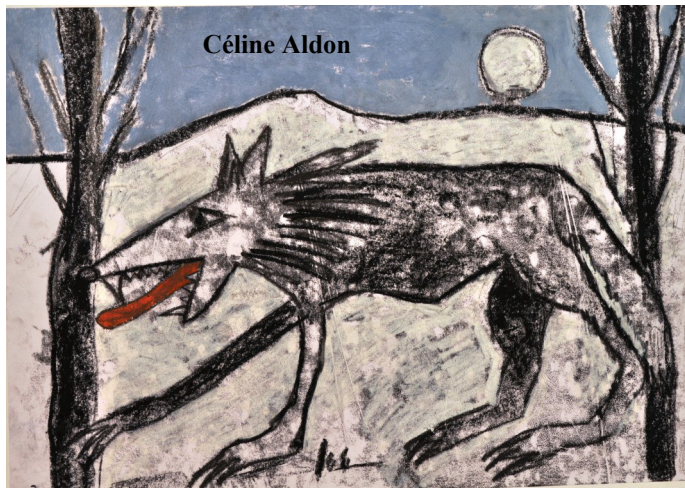




Rose Lenel
Mirmand →



La diversité des techniques était au rendez-vous : huiles, aquarelles, gouaches, fusains, crayons de couleurs, encres, monotypes, techniques mixtes, etc...



Céline Aldon



Christine Rivier



Janine Chaudier



Yvette Arcadio



Jean-François
Billard



Odette Arnaud



Joanna Prouvéze



Résidents foyer
Saint Jean
EPHAD de
Lausanne

(Suite p. 40)



Jules Deschepper

Au musée fantastique de la bête

La fréquentation s'est bien maintenue en cette année 2015 et de plus le musée de Saugues qui est très largement connu et reconnu, a bénéficié de pas mal d'articles dans la presse locale (La Montagne, l'Éveil, la Lozère Nouvelle, ...) et même nationale (l'Express). Le site internet du musée a été très largement « relooké » (voir plus loin).



L'exposition d'Auvers



Elle a, elle aussi, fait jeu pratiquement égal avec l'année précédente. En cette année 2015, on a eu un public parfois un peu différent : des passionnés d'arts sont venus à Auvers grâce au concours de peintures qui avait été organisé dans le cadre du thème retenu (les représentations de la bête) et dont nous avons fait exposition tout l'été. Notons aussi certains « habitués » qui reviennent chaque saison pour suivre les différents thèmes exposés et que nous remercions de leur confiance. Une belle dédicace signée de Myster B et de Monsieur K orne désormais le livre d'or 2015.



Le thème de l'exposition d'Auvers en 2016 sera **les combats célèbres** ainsi que, dans le cadre du 250ème anniversaire, les victimes et principaux événements de l'année 1766. En attendant l'exposition de 2017 qui devrait réserver bien d'autres surprises pour commémorer au mieux les 250 ans de la mort de la bête à la sogne d'Auvers, mais toutefois si nous réussissons encore à nous autofinancer et également si ce furieux animal ne nous a pas dévorés d'ici là !

Une nouvelle « tanière » pour la bête du Gévaudan



Elle se situe au **château d'Orfeuillette**, entre le Malzieu et la Garde car depuis le 29 juillet 2015 on peut y voir une bête en résine reconstituée, d'après les dires de leurs concepteurs, grandeur nature et à partir des données historiques (rapport Marin en particulier). Cette bête a été réalisée par la société Woerst France qui est spécialisée dans la confection de cibles de chasse (animaux en résine) sous l'impulsion de **Mr Gilbertas** et en collaboration avec Alain Bonet. Cela donne un animal impressionnant, ressemblant plus au chien qu'au loup, il est présenté au milieu d'un joli décor naturel dans l'ancienne chapelle du château et visible sur rendez-vous. L'inauguration de cette bête a eu lieu le mercredi 29 juillet 2015 au château d'Orfeuillette en présence des concepteurs et de la presse. D'autres versions de cet animal ainsi que des produits dérivés devraient voir le jour.

Chiner sur la bête

Vu en vente sur internet **un couperet de boucher** représentant, paraît-il, la bête mais que je n'ai pas acheté car le prix demandé était dissuasif pour moi. En tous cas avec un tel objet, ça doit saigner autant qu'avec la bête !



La bête en fèves : on connaissait déjà deux fèves de galette à l'effigie de la bête, une autre a vu le jour pour l'Épiphanie de cette nouvelle année car, en partenariat avec la Maison départementale du tourisme, la

Fédération des boulangers et pâtisseries de Haute-Loire a proposé en ce mois de janvier 2015 des galettes des rois gourmandes et généreuses. Les consommateurs ont pu y trouver l'une des 9 fèves aux couleurs du département et permettant de mettre en avant le tourisme de Haute-Loire sur les thèmes suivants : **la Bête du Gévaudan**, le château de Chavaniac-Lafayette, des activités de pleine nature, le chemin de Saint-Jacques, Le Puy-en-Velay, les Perles rouges ou encore le lac de Lavalette. Une couronne représentant, entre autres, la statue d'Auvers était livrée avec les galettes.

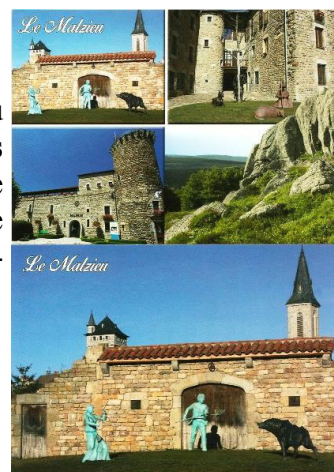
Un badge en métal reproduisant une assiette du céramiste Constans a été réalisé. La « bestio del Gévaudan » mesure 5,5 cm de diamètre et on pouvait l'acheter sur le bon coin.



Trouvés au Malzieu **deux magnets** dont un humoristique et un en relief, représentant le monument de cette cité dédié à la bête (entrée sud).



Pour cette même ville du Malzieu, **deux cartes postales** également, une représentant le même monument que les magnets et une multi vues.



Une autre carte postale dénichée aussi : elle représente une gravure ancienne de la bête.



Un sac de supermarché est illustré de différentes vues de la Haute-Loire et parmi elles, on trouve la statue d'Auvers.



À noter aussi **les 4 cartes postales** de l'association d'Auvers réalisées à partir des deux premiers prix de chaque catégorie du concours de peintures 2015. Vu leur faible tirage, elles risquent fort de devenir rapidement des pièces de collection !



Nécrologie

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le **décès de Michel Pranal** en février 2015 à l'âge de 69 ans. Il était membre actif de l'association « Au pays de la bête du Gévaudan » et s'investissait beaucoup dans ses actions aussi bien depuis son domicile d'Indre et Loire que depuis sa maison de la commune d'Auvers qu'il fréquentait surtout à la belle saison. Il avait aussi signé dans la gazette No 11 un intéressant article : « *Au détour d'un vide grenier rencontre avec Monsieur de La Barthe* ». Toutes nos condoléances à son épouse et à sa famille.

Étienne Masclet était le beau frère de Serge Colin. Cet ancien employé du Dauphiné Libéré avait transcrit sur ordinateur et mis en page la plupart des écrits de Mr Colin (Autour de la bête du Gévaudan par exemple). Il a quitté ce monde le 16 août 2015. Toutes nos condoléances à ses proches.

La bête sur le net

Le musée de Saugues s'est refait une beauté sur le net !

<http://www.musee-bete-gevaudan.com/>



Le site du musée fantastique de la bête du Gévaudan de Saugues a été entièrement remanié en cette année 2015.

La page d'accueil s'ouvre sur un paysage inquiétant en gris bleuté dans lequel apparaissent trois loups aux yeux orange autour d'une sorte de souche d'arbre où s'intègre le célèbre logo du musée créé par Lucien Gires : les têtes de bêtes emmêlées. En haut de cette page d'accueil, un bandeau invite à visiter les 8 pages du site : accueil, vidéo, musée, ouverture, boutique, agenda, plan météo, contact. Un lien vers la page You Tube de Blandine Gires, responsable du musée est aussi présent.

À noter les **coordonnées GPS** du musée rappelées tout en haut de la page : **44.9600874 3.5471409**

La page « vidéo » présente d'abord un petit texte introductif signé Robert Sabatier : « *Les témoignages, les chroniques, la légende, le tragique, le fantastique souvent se mêlent. L'histoire de la bête du Gévaudan, celle de Saugues participent à tout cela. Et cet héritage fabuleux qui vient de si loin se transmet de génération en génération.* » Ensuite se déroule un résumé de l'histoire de la bête mêlant images du pacte des loups et du musée.

La page « musée » nous rappelle que « *Tout au long d'un parcours de 22 scènes, vous entrez de plain-pied dans l'histoire de cette fameuse Bête qui, de 1764 à 1767, a tué et dévoré plus de 100 personnes...* » Une sous page rappelle ici la composition de l'association Macbet et un petit historique du musée.

La page « ouverture » donne les indications pratiques du musée : Ouverture en saison

Du 15 juin au 30 juin tous les jours de 14h30 à 18h30

Du 1er juillet au 31 août tous les jours de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

Du 1er au 15 septembre tous les jours de 14h30 à 18h30

Groupes toute l'année sur rendez-vous (les individuels pouvant se greffer aux groupes). Visite guidée d'une durée moyenne de 35 min. Tarifs : Adulte 5 €. Enfant 3,50 €

La page « boutique » propose à l'achat un certain nombre d'objets de collection inédits sur la bête du Gévaudan avec bon de commande en ligne.

La page « agenda » indique aux visiteurs les manifestations de la région aussi bien sur le thème de la bête que sur d'autres thèmes. **Une sous page « partenaires »** renseigne sur divers commerces ou prestataires du secteur.

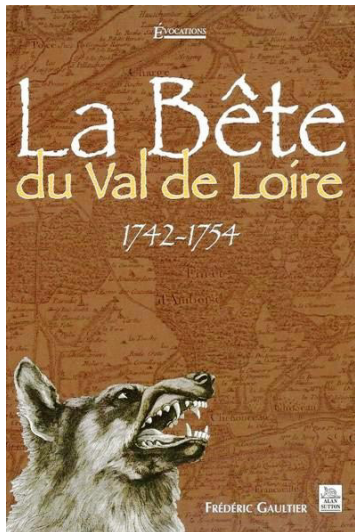
La page « plan-météo » renseigne sur le temps que l'on risque de rencontrer à Saugues le jour même et les 4 jours suivants, tout cela à côté d'un plan ou d'une image stellite du secteur.

La page « contact » permet de laisser un message au webmaster.



Des documents sur un fait peu connu

Relevé dans le livre (excellent) de **Frédéric Gaultier**, **La bête du Val de Loire 1742 – 1754** aux éditions Alan Sutton, 2007.



Le curé de Périgny (dans l'actuel Loir-et-Cher au nord ouest de Blois) témoigne en juillet 1743 « ...Marie-Madelaine Guillon fust inhumée hier le vingt cinq du présent mois déchirée par un loup, que l'on dit différent de ceux du pays... » Il continue : « Depuis environ trois mois,..., près de cent vingt personnes qui ont été dé-

vorés par cette espèce de loup. Ces bêtes accoutumées à la chair humaine attaquent des personnes de tout âge et de tout sexe et donnent beaucoup plus sur les femmes que sur les hommes. La manière de ces animaux c'est de prendre leur proie à la gorge et sur le champ les personnes attaquées périssent. Leurs proies étranglées, elles commencent à s'en repaître par le sein des femmes et le bas ventre... Thuault et Neizl de Bréviande curé de Périgny. » Le curé de Pontlevoy (Loir-et-Cher au sud-ouest de Blois) rédige cette narration en août : « Cette année 1743, on a vu plusieurs bêtes féroces dans la Beausse surtout aux environs de Vendôme qui ont dévoré bien du monde ; on en a compté jusqu'à quatre vingt et plus, tant hommes que femmes et filles qui avoient été blessés par ces bêtes féroces et qu'on avoient emportés à l'hôpital de Vendôme pour y être pensés et soignés ; mais enfin à force de huées ou battues que les seigneurs ont fait faire, on a tué plusieurs de ces bêtes et on en a écartés qui ont quitté la Beausse et s'en est jetté une ou plusieurs, car on ne scait pas bien s'il n'y en a qu'une, dans les bois de Sudais, Chaumont qui ont dévoré depuis le mois d'aoust présente année bien des personnes ; en voila 3 dans cette paroisse dont nous en avons enterré deux qui avoient été mangés ce le petit Moveele qui demeurait à la Bohaimerie qu'on ne scait ce qu'il est devenu ; on présume qu'il a été entièrement mangé car on a trouvé dans le bois ses sabots et quelques

hardes déchirées en pièces. Dieu veuille nous délivrer de ces bêtes qu'il nous a envoyé pour nous punir de nos pêchés. Tous les jours, on n'entend parler que des personnes dévorées par les bêtes dans la paroisse de Vallière, Chaumont, Sambin, etc. Ces bêtes règnent encore en ce pays... Gastineau curé de Pontlevoy. » Voilà des témoignages qui nous rappellent une bête qui nous est « familière » ! Et là aussi on suppose que ces bêtes sont des punitions divines.

De 1765 à 2015 (250 ans)

Que s'est il passé de marquant en France en cette année **1765** (hormis les faits liés à la bête du Gévaudan) ?

-Paris, 22 janvier. **Les lettres écrites de la montagne de Jean-Jacques Rousseau**, publiées en 1764, sont condamnées à être brûlées.

-Paris, 9 mars. **Le parlement réhabilite Jean Calas**. Ce marchand d'étoffe de Toulouse, de confession protestante, fut condamné à mort pour l'assassinat de son fils, il l'aurait tué pour l'empêcher de se convertir au catholicisme. Il fut exécuté le 10 mars 1762. Voltaire va s'attacher à l'innocenter et à le faire réhabiliter.

-Franche Comté, 17 mars. **Révolte des demoiselles** : dans la forêt de Chaux, des groupes de villageois, déguisés en femmes, viennent malmenier les gardes forestiers jusqu'à ce qu'ils abandonnent leurs postes. Cette révolte fait suite à une ordonnance qui limitait les droits d'usage des habitants dans la forêt, comme celui d'y récolter du bois de chauffage. Ces déguisements en femmes ne vous rappellent rien ?

-Versailles, 25 mars. **Réforme de la marine de guerre par le duc de Choiseul**.

-Paris, 23 août. Pour éviter les **disettes**, les autorités signent avec le boulanger **Malisset** un accord lui imposant d'avoir toujours en dépôt 40 000 setiers de grains pour alimenter la capitale.

-Versailles, 20 décembre. **Mort du dauphin de France**, Louis Ferdinand, fils unique de Louis XV à l'âge de 36 ans. C'est son fils, le duc de Berry qui devient dauphin de France.

-Cognac. **L'irlandais Richard Hennessy** fonde sa maison de commerce. Il a l'idée de faire de l'eau de vie à partir du vin de sa région d'adoption, cela deviendra **le cognac** !

-**Gévaudan 1765**. L'année la plus meurtrière pour la célèbre bête !

Divers

Les attentats du 7 janvier 2015 ont donné lieu à certains commentaires où « la bête » avait toute sa place :

D'AB : Il nous reste, hélas, bien des Bêtes à traquer et mettre hors d'état de nuire. « Le ventre est encore fécond d'où est sorti la Bête immonde » (Brecht). « Prenons cœur, à quelques jours de l'anniversaire du combat de Jacques Portefaix et de ses camarades. S'il est une leçon que « notre » affaire enseigne, c'est que la résistance n'est jamais vaine. » D'un francophile d'Australie : La chasse à « la bête » ne fait que commencer... Quant aux tueries du **13 novembre 2015**, les réactions ont aussi évoqué « la bête » tel Nicolas Hulot déclarant : « Nous avons laissé enfler une bête immonde ». Une pensée émue et compatissante pour toutes ces innocentes victimes et leurs familles.

Le journal « **la Haute-Loire** » de **janvier 1917** nous apprend que des loups et autres animaux sont dans le Puy-de-Dôme:

« Le temps rigoureux que nous subissons depuis quelques jours, et qui ne s'était vu depuis plusieurs années, persiste toujours, et les loups et autres animaux malfaisants, talonnés par la faim, s'approchent des agglomérations rurales, dans nos montagnes d'Auvergne. La semaine dernière, c'était dans la région de Viverols que des loups rôdaient autour des habitations ; deux de ces carnassiers ont été vus dans la région de Pontgibaud, aux environs des villages du Pommier et du Fraisse, commune de Chapdes-Beaufort. Ce qui caractérise bien le grand hiver que nous subissons, c'est que, depuis plus de vingt ans, les loups n'avaient plus été aperçus dans cette région. » (Transmis par A G). On aurait bien aimé savoir quels étaient ces « autres animaux malfaisants » ? En tous cas le nom de « Pommier » semble prédestiné à accueillir des loups !

Le loup aurait été, à une lointaine époque, le meilleur ami d'Homo sapiens ! D'après la paléoanthropologue américaine Pat Shipman, de l'université de l'État de Pennsylvanie, Homo sapiens et les loups, ancêtres des chiens domestiques, se seraient alliés pour chasser ensemble. Cela aurait alors donné une collaboration qui se serait avérée déterminante dans la suprématie d'Homo sapiens et la disparition à terme de l'homme de Néanderthal, ce qui introduit l'idée d'une domestication du

loup bien avant l'époque communément admise. La conviction de la chercheuse s'est forgée notamment à partir de l'observation de fossiles de canidés retrouvés aux mêmes endroits que ceux de mammouths. Au loup la mission d'épuiser les bisons et autres mammouths, servant en quelque sorte de rabatteur à l'homme, et à ce dernier celle d'achever les bêtes à l'aide de lances ou de flèches, le loup se chargeant de protéger la carcasse des charognards. « La viande était ensuite partagée », estime Pat Shipman, évoquant une « situation gagnant-gagnant » entre deux prédateurs, les humains se fatigant moins et les loups évitant l'affrontement, souvent meurtrier, avec des bêtes aux cornes puissantes. Ce qui est sûr par contre c'est que dans les années 1765, la situation avait bien changé ! Relevé en mars 2015 sur le site du Monde : <http://bigbrowser.blog.lemonde.fr>

Une photo m'a été aimablement communiquée par une personne dont le grand-père a vu **le loup tué en 1951 vers Grandrieu** par Léopold Brunel.

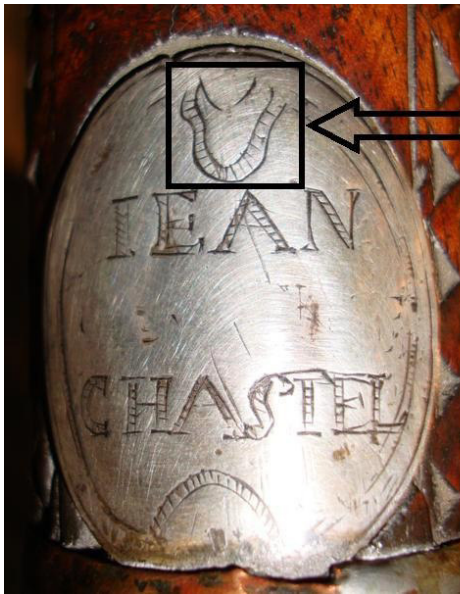


Il a écrit des commentaires au dos de la photo : « **Bête du Gévaudan No2. Terreur des fermes isolées** dans les environs de Langogne (traces dans la neige). Abattu par le jeune Léopold Brunel, 26 ans, de Grandrieu (Lozère) avec une charge de chevrotines dans les environs de son domicile. Exposé par la suite et photographié à Langogne (février 1951). Reconnu comme loup de forte taille par le Conseil Supérieur de la Chasse Française. Empaillé par leurs soins. Exposé avec succès à l'exposition de la chasse (Paris 1951). Queue cylindrique jusqu'à son extrémité (le chien a un appendice caudal effilé). Canines inférieures et supérieures agissant en cisaille (au chien elles se croisent). Une vertèbre cervicale manque, l'empêchant de tourner la tête. Les pattes se posent à plat (au chien sur le bout des doigts). »

Rappelons que ce loup, visiblement très en avance

sur ses congénères italiens, fut sûrement une des composantes de la célèbre « **bête du Cézallier** », terme qui désigna une série d'attaques contre le bétail, et lui seul, de 1946 à 1951 entre les monts Dore et les monts du Cantal.

Relevé sur internet (**blog de la bête du Gévaudan** : <http://labete-dugevaudan.blogspot.fr/> par J A, un correspondant du forum : **La tête de la bête** (ou d'un loup) est bien présente **sur la plaque du fusil de Chastel**, voir le schéma suivant et à chacun d'en penser ce qu'il veut !



Un piège pour la bête ? Le château du Bosc se trouve à Camjac dans l'Aveyron, entre Rodez et Albi. C'est là que le peintre Henri de Toulouse Lautrec passa son enfance. Dans une cheminée style Renaissance est présenté un piège à loup. Lors des visites guidées, le guide fait remarquer aux visiteurs que la taille du piège suggère que la psychose avait jadis produit de tels engins pour capturer une bête extraordinaire **telle celle du Gévaudan**. On est là en Rouergue donc peu de chance que ce piège ait servi à traquer notre bête mais les propriétaires étaient apparentés aux Lafayette d'Auvergne. (Infos transmises par J C et R P).

La bête antillaise : Une correspondante martiniquaise m'informe : « Si on n'a pas de « bestia » poilue on en a à écailles : la légende qui dure depuis 20 ans comme quoi il y aurait des crocodiles dans la mangrove du Lamentin (entre Fort de France et la commune du même nom) a pris la forme d'un croco de trois mètres photographié, quand un soir des gendarmes en patrouille d'hélico ont

aperçu le saurien prenant l'air sur la berge de la rivière Lézarde qui traverse ladite mangrove. La photo permettra de déterminer l'espèce : soit un croco de Morelet ou du Nil, dans ce dernier cas sachant qu'ils peuvent atteindre 6 à 7 m, imaginez le monstre ou plutôt les monstres car ce sont sûrement des descendants de certains de ces animaux vus en 1996. » Un arrêté municipal a été pris par la ville du Lamentin pour interdire l'accès aux berges de la Lézarde et faire cesser les activités nautiques. Des battues sont organisées par les autorités...

Une école de Normandie a travaillé sur la bête : Chaque année, ces élèves de CM1 et leur maîtresse, originaire du Puy en Velay, choisissent un thème qui sert de base et à l'écriture d'un « livre » et au synopsis d'un spectacle ! En 2014/2015, ce fut « le défi des régions » puisqu'elles vont changer de visage, et cela a donné l'opportunité d'évoquer celles qui existaient avant avec les anciens diocèses. Des petits korrigans (joués par les CP) sont malicieusement venus un week-end perturber la carte affichée en classe et cela a alors projeté **les CM1 en Gévaudan**. Du coup les enfants ont lu le livre de B. Soulier (la bête du Gévaudan sa vraie histoire...), ils ont élu démocratiquement leurs héros -Jacques et Jeanne- et ont imaginé que la bête avait suivi leur maîtresse en Normandie et qu'ils devaient la combattre. Cela a débouché sur un spectacle mimé et un texte de rap a même été écrit. Réaction d'un élève : « J'ai demandé à mes parents d'aller en Auvergne cet été ! »

Le rap des CM1 :

Ouvrez bien vos oreilles
Que j'vous raconte un fait
Restez bien en éveil
Ça s'est vraiment passé.

Y avait un loup dehors (écho)
Une grande bête carnivore (écho)
Vous avez entendu (On a bien entendu)
Elle mangeait tout, tout cru (écho)

Mais c'est épouvantable
Cette bête est redoutable
Raconte s'il te plaît
C'est qui s'est passé après.

C'est pas très agréable (écho)
C'est même terrifiant (écho)

Et oui, c'est incroyable (écho)
Elle mangeait les enfants (écho)

Mais c'est épouvantable
Était-ce inévitable
Raconte s'il te plaît
C'qui s'est passé après.

Pour sauver mes amis (Pour sauver tes amis)
J'me suis précipité (Tu t'es précipité)
Et tout plein d'énergie (Et tout plein d'énergie)
J'ai voulu l'affronter (T'as voulu l'affronter)
Mais c'est épouvantable
Elle est inattaquable
Raconte s'il te plaît
C'qui s'est passé après.

Alors sans hésiter, (écho)
À fond dans la bagarre (écho)
J'ai su les arracher (T'as su les arracher)
Aux horribles mâchoires (écho)

Mais c'est épouvantable
T'es vraiment formidable
Raconte s'il te plaît
C'qui s'est passé après.

Pour me récompenser (Pour te récompenser)
Le roi m'a fait mander (Le roi t'a fait mander)
Et il m'a envoyé (Et il t'a envoyé)
À l'école des lettrés (écho)

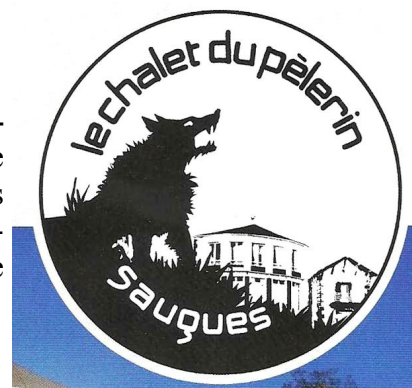
Mais c'que j'ai peine à croire
C'est que deux siècles après
Vous écoutez l'histoire
De Jacques Portefaix.



Une fresque représentant la bête est visible en Haute-Loire dans le village de Bourleyre

(commune de Chanteuges). Elle est signée **Anthony Merle** et date de 2009 mais je n'ai eu l'occasion de la voir et de la photographier que récemment.

Le chalet du pèlerin vous accueille à Saugues et vous y êtes en toute sécurité car la bête veille sur vous !



À l'occasion du 250^{ème} anniversaire du combat de **Marie Jeanne Vallet**, Alain Bonet avait prévu de faire une petite cérémonie souvenir sur le pont

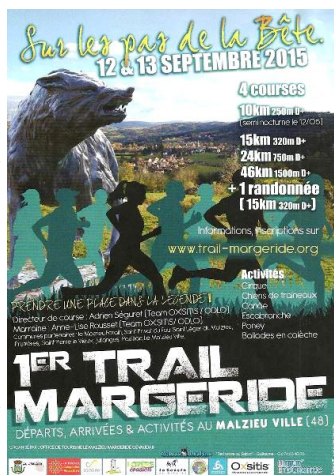


de Paulhac le 11 août 2015 vers 10 h et il avait donc lancé une invitation sur le forum de discussion internet. Mais en fin de compte il s'est retrouvé tout seul au lieu et à l'heure dits ! Il s'est vengé sur un groupe de randonneurs qui passait par là au bon moment, non pas en les agressant à coups de dents mais en leur racontant l'histoire des deux sœurs courageuses. Les seules Bêtes en vue étaient un troupeau de cervidés de l'élevage d'à côté et quelques braves vaches à proximité ; cela s'appelle prêcher dans le désert ou presque ! En tous cas, l'ombre de Marie-Jeanne peut jouir d'un repos bien mérité.

Un livre gratuit à lire sur le net : www.labetedugevaudan.eu/ C'est celui de **P Y Garcin** et **A Bonet**, « **La Bête du Gévaudan, enquête sur une affaire d'état et une énigme zoologique** ». D'après leurs auteurs il aurait dépassé les 40 000 lecteurs depuis octobre 2014, date de sa

mise en ligne. De quoi faire rêver tout auteur tentant péniblement de vendre ses livres papier ! Des mises à jour de cet ouvrage seront effectuées début 2016 avec une rubrique spéciale « Alain Bonet » et une autre sur les travaux de Catherine Velay-Vallantin, qui enseigne à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.

Le 1^{er} trail de Margeride « sur les pas de la bête » a eu lieu les 12 et 13 septembre 2015 du côté du Malzieu Ville avec 4 courses de 10 à 46 km et de nombreuses activités dans le bourg. Une affiche avec une bête incitant les coureurs à accélérer a été produite pour l'occasion.



Le « SMIC » à l'époque de la bête : D'après Jean-Marc Moriceau, il faut savoir qu'au milieu du XVIII^{ème} siècle on chômait 80 jours par an officiellement et qu'on n'avait pas du travail tous les jours. On peut prendre une base de 10 sous X 280 jours soit 140 livres par an. En mettant 150 livres avec les extras on obtient à peu près le « SMIC » de l'époque. Rappelons que la prime promise au tueur de la bête était de 9 400 livres soit environ 62 années de « SMIC » !

Les élèves adultes des ateliers des arts du Puy en Velay ont participé, pour certains, au concours de peintures organisé par l'association d'Auvers « Au pays de la bête du Gévaudan » en cet été 2015. Ils se sont retrouvés samedi 4 juillet pour un repas convivial à l'auberge du Bon accueil de Paulhac en Margeride, suivi d'une petite randonnée digestive à la sogne d'Auvers avant d'assister à la remise des prix à la maison de la bête.



Contribution

Hypothèses tentant d'expliquer les échecs des tireurs aux armes à feu dans la chasse de la bête du Gévaudan.



Photo P.J. Vidal

Par Alain Parbeau, spécialiste reconnu des armes anciennes, auteur de plusieurs publications sur ce sujet et tireur à la poudre noire. Je rappelle que les « contributions » publiées dans cette gazette le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Prologue.

Cet exposé, n'a pas pour but de juger les chasseurs du 18^{ème} siècle. Il apporte, après expériences de tir avec des armes du 18^{ème} siècle, et en tenant compte des chargements de l'époque, un éclairage sur les pratiques de chasse de la bête avec des armes à feu. Il est facile avec nos appareils actuels et la science moderne (chronographe, caméra à grande vitesse, essais balistiques, etc.) de se rendre compte des erreurs de pratiques du passé. Nos ancêtres n'avaient pas en matière de tir, notre raisonnement rationnel, nos techniques scientifiques, ni les moyens financiers pour acheter beaucoup de munitions et s'entraîner efficacement. Ils usaient de coutumes et d'affirmations plus ou moins empiriques, faute de disposer d'expériences scientifiques développées. Des confusions dues aux nombreuses unités de mesures différentes, mais portant le même nom dans chaque province, étaient monnaie courante. L'influence de croyances plus ou moins « religieuses », achevait de compliquer les choses. Quand à la configuration géographique du Gévaudan, nous en percevons bien les difficultés (gorges profondes, dénivelés importants, absence de voies de communication, etc.), sans compter les rigueurs du climat. Même de nos jours (par exemple la première « bête des Vosges », chien, loup, ou autre, qui a attaqué le bétail de mars à juin 1976, n'a pas été capturée. Les attaques de bétail ont cessé après

le 3 juin sans autre explication), il est très difficile de traquer un animal en terrain de montagne, bien que disposant d'hélicoptères, caméras infrarouges, et autre matériel de repérage... En contrepartie si les armes à feu de l'époque sont moins précises que de nos jours, leur qualité de réalisation est généralement, en France, excellente et sérieusement contrôlée depuis Louis XIV. Les armes à feu sont prévues pour durer 50 ans, et beaucoup resteront en service 100 ans voire plus, comme le fusil de Jean Chastel, fabriqué vraisemblablement vers 1760, à système d'allumage à silex transformé vers 1840 en système d'allumage à percussion. La qualité est si bonne, que des chasseurs ruraux aux revenus modestes ont utilisé en France des mousquetons du premier empire, transformés à percussion, comme fusil de chasse jusque dans les années 1960. Certains de mes collègues tireurs aux armes anciennes utilisent encore aujourd'hui des armes du 18^{ème} et du 19^{ème} siècle authentiques. Les chasseurs du 18^{ème} siècle ont fait ce qu'ils pouvaient avec leurs connaissances, leurs moyens, leurs croyances, et les réalités du terrain.

Le manque d'entraînement.

Les chasseurs du 18^{ème} siècle ne bénéficient pas des tarifs avantageux sur les munitions. À titre d'exemple, une société de chasse de nos jours, peut obtenir pour l'achat de 5000 cartouches (calibre 12 plombs de 7) un coût unitaire de 12 centimes d'euros. Le tir d'entraînement (ball-trap ou cible par exemple) revient donc à 48 euros par chasseur pour le tir de 400 cartouches, soit 10 séances d'entraînement à 40 cartouches pendant la période de fermeture de la chasse. Ce coût actuel très raisonnable permet un entraînement efficace et sérieux. Au 18^{ème} siècle, ce n'est pas le cas. La poudre et le plomb sont nettement plus chers, et un coup de feu à la chasse revient en comparaison à 1/2 sou soit environ 3 euros, ou 1200 euros (10 livres) pour le tir de 400 coups contre 48 euros de nos jours. Le coût d'un chargement de fusil de 1764 prend en compte 5 grammes de poudre de bonne qualité, une balle de plomb de 27 grammes, et une mordache de plomb plus un silex blond du Berry pour 40 coups. Sans avoir la prétention d'être absolument juste, cette conversion en euros découle d'une comparaison avec le salaire minimum journalier de base de 8 sous en 1764 (10 sous d'après Jean Marc Moriceau : voir plus haut) avec le SMIC journalier de 50 euros environ en 2015. Elle permet de se rendre compte du coût en 1764.

En conséquence, seuls les chasseurs aisés peuvent se permettre de s'entraîner sérieusement sur des cibles de tir. Les autres ne vont «brûler leur poudre» que sur une cible qui peut rapporter (nuisible échangeable contre une prime ou gibier consommable). Pourtant, les armes à feu du 18^{ème} siècle étant moins précises que les armes modernes, il faut un entraînement important pour les maîtriser avec une bonne précision de tir. En conclusion, seuls les riches chasseurs peuvent devenir bons tireurs après entraînement. Mais en général, les riches chasseurs sont nobles et préfèrent la chasse à courre, ou l'on achève le gibier à la dague ou à l'épée de chasse. Pour les autres, seuls ceux qui ont une prédisposition naturelle comme vraisemblablement Jean Chastel, sont efficaces.

Les dragons du Régiment de Clermont-Prince.

Le capitaine aide-major Duhamel, commandant le détachement qui chasse la bête, ne peut la tirer à cause de deux de ses hommes qui se mettent dans sa ligne de mire alors que l'animal est à la portée de son arme. Lors de leur poursuite à vue de la bête, les dragons à cheval essayent de la sabrer, c'est-à-dire de la tuer en lui donnant des coups de sabre. Ils n'utilisent pas leurs pistolets ni leurs carabines, qui pourtant auraient été plus indiqués même s'il n'est pas évident de tirer avec précision au galop. Pourquoi ? Vraisemblablement ce jour là, à cause de l'honneur et de l'excitation. En effet, pour un cavalier (dragon, hussard etc.), l'arme noble à cette période, c'est le sabre et l'action héroïque c'est la charge de l'ennemi. Celui qui charge et tue au sabre se confronte directement au danger, pouvant en être victime, donc n'est pas un lâche. On trouve encore de nos jours ce comportement de la part de certains veneurs, dans la chasse à courre, à cor et à cris qui, après l'avoir poursuivi à cheval, servent le sanglier (c'est-à-dire achèvent l'animal cerné par les chiens) à la dague. Ils risquent un coup de défense mortelle, mais ils montrent leurs bravoure et courage. Puis l'équipage rend les honneurs au gibier par un air de trompe de chasse. Malheureusement, dans le cas des dragons, cette pratique va permettre à la bête de se sauver. Pour la sabrer efficacement (atteindre la colonne vertébrale par exemple), il faut être à sa hauteur, et descendre le sabre à 40 cm du sol, si l'on considère l'animal tué par Jean Chastel qui fait environ 55 cm au garrot et qui s'aplatit au galop. Depuis un cheval lancé à pleine vitesse, ce n'est pas aussi évident que pour sabrer la tête d'un homme à 1 mètre 60 du sol.

L'arme de chasse polyvalente : Le fusil



Fusil de chasse à silex à 2 canons juxtaposés

Il s'agit d'une arme d'épaule (que l'on porte en appui contre l'épaule pour tirer) dont l'intérieur du ou des canons est lisse. C'est l'arme polyvalente, toujours de nos jours, car elle permet d'utiliser aussi bien de la grenaille de plomb (petite billes rondes de 1 à 4 mm de diamètre pour la chasse au petit gibier, appelées également « dragées », et « cendrées » pour les plus petites, au 18^{ème} siècle), que des chevrotines billes de 5 à 9 mm, appelées postes à loup quand elles leur sont destinées ou des balles rondes au calibre de l'arme ou d'un calibre un peu inférieur, appelées lingots en référence au lingot de plomb d'une livre qui sert à déterminer leur poids théorique pour le gibier plus gros (chevreuil, sanglier, cerf, ours, loup...).

L'utilisation de postes à loup (chevrotines) projectile le plus utilisé au 18^{ème} siècle pour la chasse au loup dans un fusil.

Ce sont des billes de plomb dont on charge lourdement les fusils à l'époque. Ces billes ont un diamètre de 5 à 9 mm et de 8 mm à Paris en 1741 selon l'ouvrage de monsieur de Saint Rémy (Mémoire d'artillerie, deuxième édition de 1741, édition Rolin à Paris). Que veut dire lourdement ? Tout simplement que l'on n'hésitera pas, pour compenser un manque de précision du fusil, en augmentant le diamètre de la gerbe de grains de plomb, à mettre 50 voir 60 grammes de chevrotines, pour avoir plus de chance d'au moins blesser l'animal, là où de nos jours on en mettrait 30 grammes au maximum. Dans le cas d'un animal blessé, on le suit « au sang ». C'est-à-dire que l'on a des chiens spécialement dressés pour renifler l'odeur du sang laissé sur le sol et retrouver la bête que l'on achève ensuite à bout portant. Les postes à loup quittent les fusils de l'époque à une vitesse qui varie de 180 à 300 m par seconde, selon le calibre, et couramment à l'époque on y a adjoint une balle proche du calibre de l'arme (le « lingot ») comme le porte archange du roi, François Antoine. Cette vitesse de projectile chute rapidement, et la portée pratique efficace, qui tue sur le coup et offre un minimum de précision avec des chevrotines, pour un fusil ne dépasse pas 15 mètres, soit 20 pas environ, compte tenu de la lourdeur de la charge. Au-delà, la vitesse des projectiles n'est plus assez importante pour per-

forer profondément un gros animal compte tenu du frottement contre l'air qui ralentit les projectiles, et de l'énergie utilisée pour le renverser au sol. Cela constitue autant de force en moins utilisée dans la pénétration des chairs. Effectivement, un fusil de calibre 24 du 18^{ème} siècle, à 50 mètres, pour 285 mètre par seconde, avec 27 grammes de chevrotines de 8 mm, perce une planche de 5 cm en pin (elle éclate à l'arrière). Mais cette planche est fixée sur un poteau qui ne bouge pas, donc toute l'énergie se trouve concentrée dans la force de pénétration, et il n'y a que 27 grammes de plomb, pas 50 ou 60, et la vitesse est encore de 200 mètres par seconde à 50 mètres. Ce n'est pas le cas sur un animal mobile, tiré avec une charge plus lourde, donc moins rapide. La bête atteinte par seulement 3 ou 4 postes sur les quinze ou vingt voire plus (35 pour François Antoine) qui constituent la charge (les autres passent à côté) va être renversée au sol, et faiblement blessée. L'animal saigne, mais si il n'y a pas d'artère importante de touchée, le sang coagule rapidement, surtout s'il fait froid, d'autant que les grains de plombs n'ont pas pénétré profondément sous la peau. Dans le rapport « Marin », à propos de blessures anciennes cicatrisées sur la bête tuée par Jean Chastel, le notaire le dit bien: « On sent 3 grains de plomb sous la peau ». On comprend alors que l'on perde la trace de l'animal assez rapidement d'autant que l'on peut rajouter le brouillard, la pluie, voire la neige dans certains cas.

L'utilisation de plusieurs balles empilées au calibre du fusil (balles mariées).

Il sera courant jusqu'à la fin du 19^{ème} siècle, d'empiler 2 ou 3 balles dans son fusil, en prétextant qu'une sur les deux ou trois a plus de chance de toucher la cible qu'une balle seule. La conséquence de ce chargement sera une chute de vitesse, donc de puissance, de 60 m par seconde avec 2 balles et de 130 mètres par seconde avec 3 balles et une dispersion plus importante des projectiles (les 3 balles sont réparties dans un cercle de 3 mètres de diamètre à 50 mètres). En conclusion, seul un tir à 15 mètres maximum aurait un intérêt avec cette pratique. Au-delà, c'est une erreur balistique. De plus, cette pratique est très dangereuse car une balle lente, ricoche très facilement sur un tronc d'arbre ou sur une pierre et peut revenir sur le tireur.

L'utilisation d'une seule balle au calibre du fusil ou un peu inférieure.

Elle est appelée souvent « lingot » en référence à la

fraction du lingot d'une livre de plomb de 489,5 grammes, dont elle est issue. Le lingot désigne également par extrapolation une grosse chevrotine mélangée à des petites. Par exemple, un fusil de calibre 24 veut dire que la balle théorique de calibre 24 pèse $1/24^{\text{ème}}$ de la livre soit 20,39 grammes et correspond à une sphère de plomb de 15,1 mm de diamètre. Un fusil de calibre 24 (15,1 mm au $18^{\text{ème}}$ siècle, 14,7 mm de nos jours à cause de la réforme de 1911) expédie sa balle bien « calepinée » à 360 mètres par seconde pour une charge de poudre de 3,5 grammes (4,5 grammes au $18^{\text{ème}}$ siècle). Elle perce une poutre en pin de 18 cm à 50 mètres (l'arrière de la poutre éclate). Si la poutre fait 30 cm, la pénétration n'engendre pas d'éclatement et n'est que de 8 cm. C'est la meilleure formule car la plus puissante. Seulement, pour que la balle rentre facilement dans le canon, elle fait en réalité de 13,1 à 14,5 mm, ce qui laisse un jeu de 0,6 à 2 mm (le vent) entre le canon et le projectile, que l'on comble plus ou moins bien en enveloppant la balle dans un petit chiffon graissé au suif appelé calepin. Ce jeu, s'il dépasse 0,8 mm, est très préjudiciable à la précision et à la puissance car une partie des gaz de propulsion brûle le calepin et passe entre la balle et le canon. Sous la poussée des gaz de combustion de la poudre, la balle rebondit en avançant sur les parois du canon, et c'est le dernier rebond avant la sortie de celui-ci qui détermine la direction du projectile. En gros, la précision ne dépasse généralement pas 25 mètres, et à condition de bien caler l'arme sur une branche par exemple. Il en est de même pour les fusils de guerre, mais comme on se tire dessus « dans le tas » alignés en rangs serrés à 50 mètres, voire moins, la précision est secondaire et c'est efficace ! Ce n'est pas le cas quand il faut viser un animal seul et mobile. Par contre, avec un vent de 0,8 mm la balle bien « calepinée » et suifée est puissante et d'une précision acceptable, on met le projectile dans un cercle de 40 cm de diamètre à 25 mètres à condition de ne pas bouger. C'est ce qui permet de comprendre que le fusil de Jean Chastel, chargé à balle de calibre, a percé le col, coupé la trachée artère, et brisé l'épaule du canidé qu'il a tué (selon le rapport de maître Marin). Si l'on considère une taille de 1,55 m à 1,60 m pour Jean Chastel et une taille de 0,55 m au garrot pour l'animal, compte tenu de la pente de la « Sogne d'Auvers » et pour que la balle fasse ces dégâts, elle a pénétré à la base du cou du côté droit de l'animal. Chastel se trouvait entre 16 et 20 mètres et la bête s'est présentée de profil sur sa gauche. De

nos jours, en stand de tir, grâce à nos connaissances balistiques modernes, nous réduisons le vent à 0,3 mm (X 2) et utilisons une balle forcée à la baguette avec un calepin de 0,4 mm d'épaisseur huilé. Cela autorise une précision honorable permettant de toucher une cible de 0,50 m X 0,50 m à 50 mètres.

En résumé pour le fusil :

Pour quelles raisons le fusil du $18^{\text{ème}}$ siècle manque-t-il de précision ?

- L'intérieur du canon du fusil est lisse ce qui laisse toute latitude au mouvement du projectile. En contrepartie, on peut en utiliser de plusieurs sortes : balles, chevrotines grenailles de plombs.
- Les projectiles étant plus petits que le diamètre du canon, même les balles théoriquement au calibre de l'arme, « les lingots », font en réalité 1 à 2 mm de moins voire davantage pour être facilement introduites, ils ont tendance à rebondir sur les parois de celui-ci, et c'est le dernier rebond à la sortie du canon qui leur donne la direction à prendre. Ce n'est jamais parfaitement droit devant !
- L'allumage de la charge propulsive se fait par une platine à silex, qui arrache des copeaux métalliques à sa batterie. Ceux-ci, transformés en étincelles, allument de la poudre située dans un petit basset qui, à son tour, va enflammer la charge de poudre du canon en passant par un canal percé dans celui-ci et appelé lumière. Cette opération d'allumage prend de 1 à 3 dixièmes de seconde, temps pendant lequel le chasseur et le gibier bougent. Par ailleurs, la pression nécessaire au départ du coup sur la queue de détente atteint voire dépasse couramment les 3 kg, ce qui favorise le « coup de doigt » déviant l'arme de quelques millimètres au moment du tir, ce qui représente vite quelques décimètres à 30 mètres.
- Les fusils du $18^{\text{ème}}$ siècle n'ont pas d'instruments de visée, ou seulement un guidon rudimentaire de type « grain d'orge », et pratiquement jamais de hausse. La visée précise est, par là même, très difficile à réaliser.
- La fatigue et l'émotion des chasseurs (tirer sur un « Fléau de Dieu » selon l'évêque de Mende) ne facilitent pas la sérénité nécessaire à un tir sans excitation excessive entraînant un tremblement du tireur.

Pour quelles raisons le fusil manque-t-il de puissance s'il est mal chargé ?

- Les armes à feu du $18^{\text{ème}}$ siècle utilisent la pou-

dre noire. C'est un mélange de soufre, salpêtre et charbon de bois inventé par les chinois vraisemblablement au 7^{ème} ou 8^{ème} siècle après Jésus Christ.

- Cette poudre qui, comprimée, est déflagrante, brûle entre 400 et 600 mètres par seconde. Sa combustion la transforme en un volume gazeux environ 289 fois supérieur, c'est-à-dire qu'un centimètre cube de poudre donnera théoriquement 289 centimètres cubes de gaz et de résidus en un laps de temps très court (inférieur au millième de seconde). Ce sont ces gaz qui, emprisonnés dans le canon de l'arme, vont propulser le ou les projectiles à l'extérieur de celui-ci.

- La poudre noire est de qualité correcte au 18^{ème} siècle si elle n'est pas de contrebande. En France, elle est testée au mortier éprouvette, petit canon « étalon » qui expédie un boulet de bronze à une certaine distance. Le résultat de ce test permet de contrôler la puissance du lot de poudre lors de sa fabrication. Ce test, institué sous Louis XIV, restera en vigueur jusqu'à la moitié du 19^{ème} siècle. Mais la poudre noire est sensible à l'humidité. Plus elle est sèche, plus sa combustion sera régulière et rapide. Le Gévaudan est un pays où il est parfois difficile de lutter contre l'humidité.

- Le métal des projectiles (billes rondes de différentes tailles) est souvent du plomb pur. Il existe pourtant ce que l'on appelle le « plomb trempé », par analogie avec la dureté de l'acier trempé. Il s'agit en fait d'un alliage de 92% de plomb, 6% d'étain, et 2% d'antimoine. Cet alliage offre l'avantage d'être plus dur que le plomb pur, donc donne des projectiles plus perforants. Toutefois, étant plus cher, il est peu employé.

- Il faut intercaler une bourre (cylindre de 1,5 à 2 cm de long) en liège ou en feutre graissé, entre la charge de poudre et les chevrotines. Souvent à l'époque on se contente de mettre une bourre en carton ou en cuir de 3 à 6 mm, ou plus souvent une boulette de papier, voire rien du tout (pratique du « plomb mêlé »). S'il n'y a pas de bourre solide, les gaz de propulsion résultant de la combustion de la poudre, passent entre les postes à loup avant leur sortie du canon, et c'est autant de puissance en moins pour la poussée de ceux-ci, donc de vitesse et d'énergie à l'impact.

- Si l'on utilise une balle du calibre de l'arme, elle fera en réalité 0,6 mm à 2 mm de moins pour faciliter son introduction dans le canon. L'espace libre (appelé « vent » au 18^{ème} siècle) entre le canon et la balle est comblé généralement par un petit chiffon graissé appelé calepin, qui enveloppe la

balle, mais qui laissera passer une partie des gaz de propulsion, diminuant par là même la poussée, donc la vitesse et la puissance du projectile.

Quant aux plombs « mêlés » simplement posés sur la poudre, ils fondent souvent sous l'action de la chaleur de la poudre en combustion (2400°) et déformés, transformés souvent en une sorte de galette de plomb, n'ont que très peu de qualité balistique (seulement 0,5 cm de bois percé à 25 mètres)

L'arme idéale pour la chasse au gros gibier : La carabine.



On peut dire que c'est une sorte de fusil, mais qui au lieu d'avoir un canon lisse, possède un canon rayé (rainuré) intérieurement de 4 à 12 rayures hélicoïdales selon les fabrications qui donnent un mouvement gyroscopique à la balle, augmentant considérablement sa précision (à 50 mètres, on touche une assiette sans problème) et sa puissance de pénétration. On ne peut donc tirer qu'une balle à la fois dans cette arme. À l'inverse du fusil, elle est équipée d'instruments de visée (hausse et guidon). Une carabine de chasse de 1760 de calibre 14 mm projette sa balle de 450 à 530 mètres par seconde en fonction de la charge de poudre et perce une poutre de pin de 24 cm à 50 mètres. La poutre éclate à l'arrière.

La balle sera :

- Ronde en plomb et semblable à celle du fusil
- Soit d'un diamètre légèrement supérieur à celui du canon. Dans ce cas, après avoir mis la poudre, on force la balle graissée à rentrer avec un maillet et une baguette dans le canon de l'arme. C'est le chargement dit à « balle forcée ».

Soit d'un diamètre très légèrement inférieur à celui du canon, et enveloppée dans un petit morceau de tissu graissé (le calepin). La prise des rayures se fait grâce au calepin qui les épouse en force, et qui colle à la balle, ainsi qu'à la légère déformation de cette dernière sous la pression des gaz la forçant à tourner.

C'est la carabine du garde chasse « Rincharde » qui a tué le loup de « François Antoine », porte-arquebuse du roi Louis XV, d'une seule balle. La charge de la canardière du « porte-arquebuse » du

roi, trop lourde et lente, n'a pénétré que sous la peau du loup en le renversant, mais aucun projectile n'était immédiatement mortel. Le loup blessé s'est relevé et l'a chargé.

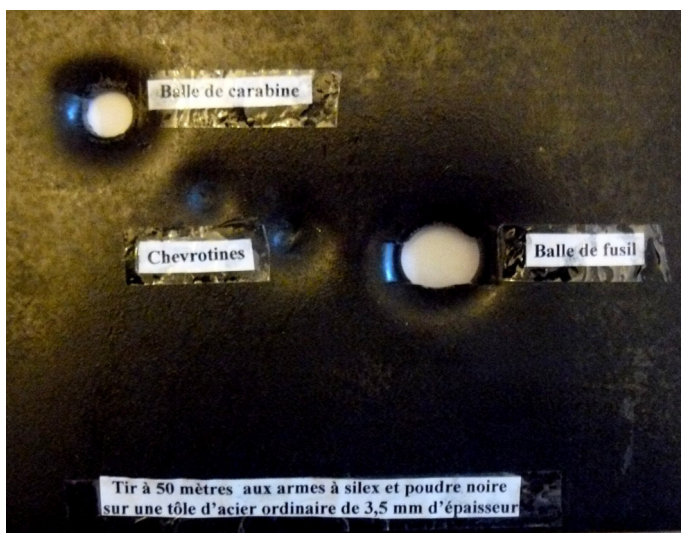
Alors pourquoi n'y avait-il pas beaucoup de carabines ?

Pour plusieurs raisons :

- La carabine ne peut tirer qu'une balle, bien plus précise que le fusil mais à condition d'être entraîné, et de rester particulièrement stable au moment du tir. L'entraînement coûte cher.
- La carabine est plus longue et délicate à charger qu'un fusil. Mais cet inconvénient est surtout évident à cette époque pour un usage militaire. De plus, le fusil militaire est maintenu de grande longueur pour servir, avec sa baïonnette, de pic contre la cavalerie.
- Le fusil à canon lisse permet de tirer aussi bien du petit plomb, pour les oiseaux, ou le petit gibier, que des chevrotines ou des balles. Sa polyvalence le fait généralement préférer à la carabine.
- Le coût de fabrication de la carabine est plus élevé, à cause des rayures (3 à 12 selon le modèle) et du canon qui est généralement plus épais pour résister à des pressions de gaz plus fortes.
- La carabine ne convient qu'au gros gibier, car elle serait surpuissante sur du petit dont elle pulvériserait les chairs (canard, lapin, etc.), empêchant de le manger.

Les nobles qui auraient les moyens de se payer une carabine, chassent plutôt à courre, avec des chiens, une dague, ou une épée, voire un épieu de chasse.

Performance des armes à feu du 18^{ème} siècle avec un chargement correct (tir à 50 mètres).



Les résultats obtenus ci-dessus sont très bons, et découlent d'un chargement soigné, et d'un « vent » entre le canon et la balle « calepinée » de 0,8 mm pour le fusil et 0,3 mm pour la carabine (le calepin fait 0,4 mm d'épaisseur, et est graissé au suif comme à l'époque). Quant aux chevrotines, une bourre de liège graissée de 2 cm est intercalée entre les projectiles et la poudre. La plaque de tôle de 3,5 mm est fixée sur un poteau, et par ce fait ne recule pas à l'impact. Ainsi toute l'énergie du projectile est disponible pour la perforer. On constate toutefois, que les chevrotines ont moins de puissance que les balles, et n'arrivent pas à percer la tôle.



Épilogue

Les armes à feu du 18^{ème} siècle sont performantes, si elles sont chargées correctement, avec des projectiles adaptés au gibier chassé et si le tireur est entraîné. Mais, si l'on considère le manque d'entraînement, le mauvais choix de chargement pour le type de gibier que constitue la bête et la trop grande distance généralement du tir, on comprend que l'animal n'ait souvent été que blessé et qu'il ait pu se remettre debout et fuir. Cela n'exclut pas que l'animal touché par les chasseurs comme les frères « Marlet » de la Chaumette ou monsieur de la Védrine ait pu aller mourir dans un coin isolé et ait été dévoré à son tour par des loups ou d'autres charognards occasionnels. Dans ce cas il y aurait eu plusieurs bêtes. Quant à l'animal tiré à 10 pas (environ 8 mètres) et à balle forcée, il n'y a qu'une explication au fait qu'il se soit enfui : à cause d'un dernier mouvement de l'animal (surpris) ou du tireur (coup de doigt par exemple), le projectile a effleuré la bête de biais (par exemple le haut ou le bas du tronc ou une patte, ce qui l'a fait tomber mais la balle n'a fait que déchirer la peau sans pénétrer profondément le corps et elle est ressortie. La bête s'est redressée et a fui. Sinon à cette distance, une balle de calibre dans le corps ou la tête l'aurait tuée à coup sûr.

En ce qui concerne l'hypothèse d'une cuirasse pour protéger la bête, sans être absolument impossible, cela me semble très peu vraisemblable pour les raisons suivantes :

- Une peau de sanglier tannée seule (3 mm d'épaisseur), est facilement traversée à 50 mètres par des balles ou des chevrotines. Il faut la doubler de bœuf tanné (5 mm d'épaisseur) pour obtenir un « petit » résultat face aux projectiles. En contrepartie, cette cuirasse dévie facilement une lame, si elle n'est pas effilée et si elle ne frappe pas perpendiculairement. Il est probable que les lames n'étaient pas toujours effilées et tranchantes. En effet, les « enfants bergers », comme tous les enfants, vont essayer leur « baïonnette » et la lancer contre un arbre ou même la planter dans la terre pour voir et jouer, ce qui l'émousse. La résistance de la cuirasse aux projectiles est faible.

- Après essai de tir sur celle-ci (cuirs de « sanglier + bœuf » montés sur un sac de sable de 50 kg lui-même sur une table à roulette, pour figurer la mobilité de la bête), une balle ricoche à 50 mètres si elle touche sous un angle de 2 à 10 degrés maximum. Au dessus (de 15° à 90°), la balle perce la cuirasse sans problème. Quant aux chevrotines de 8 mm, certaines ricochent jusqu'à 45°. De 50° à 90°, elles percent la cuirasse. Les essais ont été faits à 50 mètres pour des raisons de sécurité, à cause des risques de ricochets. En effet, les ricochets peuvent très bien renvoyer les projectiles en arrière. Il est évident qu'à une distance inférieure, les projectiles sont encore plus puissants.

- Le poids : Il atteint 8 kg (7,3 kg de cuir + 0,5 de boucles et sangles), avec 0,95 gramme au cm² de cuir sec (sanglier + bœuf) et cela donnerait 11,55 kg mouillé, si l'animal traverse une rivière. Ceci pour une surface de 0,77 m² nécessaire pour couvrir efficacement le tronc de l'animal (70 cm de long x 110 cm de tour de taille) on atteint ce poids. C'est une charge lourde pour être portée une journée entière par un animal. Les cuirasses existaient sur les chiens de guerre, mais n'étaient portées que pour un assaut, pas toute une journée. Pour la faire tenir sur un animal qui va courir toute la journée, il faut des sangles et un harnais, qui forcément avec les mouvements de l'animal vont à un moment bouger, et laisser voir les fixations, et peut-être blesser par le frottement continu et rapide des sangles. Sans compter que le cuir mouillé par une traversée de rivière par exemple, devient dur en séchant, ce qui augmente son pouvoir d'abrasion sur la peau de l'animal.

La carabine actuelle est aujourd'hui unanimement reconnue pour la chasse au grand gibier et sa puissance est largement supérieure au fusil de chasse. La vitesse des projectiles modernes comme le « 300 winchester magnum » atteint le double des carabines du 18^{ème} siècle soit environ 1 000 mètres par seconde, ce qui leur confère une précision ainsi qu'une force de pénétration et d'arrêt considérable jusqu'à 150 mètres voire plus. Les carabines les plus puissantes (460 Watherby magnum, 577 T rex, 500 ou 600 « Nitro express », etc.) arrêtent net un éléphant (à condition de toucher un organe vital) comme s'il heurtait un mur. De plus, cette arme a tendance, grâce à la vitesse de son projectile, à moins provoquer de ricochets (à courte distance) que le fusil de chasse actuel dont les balles plus lentes dépassent rarement 500 mètres par seconde en sortie de canon. En contrepartie, la portée de la carabine dépasse, en balle perdue, 3 500 mètres contre 2 000 mètres environ pour le fusil (tir parabolique).

Remarques importantes de sécurité (Pour ceux qui seraient tentés de faire des tests)

En ce qui concerne les « portées pratiques » des munitions citées, il s'agit de portées où le projectile est théoriquement efficace, c'est-à-dire a encore une précision acceptable, stoppe immédiatement l'animal et le tue.

Le projectile d'un fusil du 18^{ème} siècle a une portée réelle beaucoup plus grande. Une gerbe de postes à loup a une portée pratique de 15 mètres, mais sous un angle de 45° par rapport au sol, la gerbe porte jusqu'à 500 à 600 mètres (en fonction du diamètre des chevrotines et plus elles sont grosses, plus elles vont loin). Une balle a une portée pratique efficace de 25 à 30 mètres, mais une portée réelle sous un angle de tir de 45° par rapport au sol qui peut atteindre 1000 mètres. Quant à la carabine du 18^{ème} siècle, sa portée pratique atteint pour les meilleurs modèles les 100 mètres, mais sous un angle de 45° par rapport au sol, sa portée réelle dépasse souvent les 2000 mètres. Donc ne tirons jamais hors d'un stand de tir aménagé spécialement, ou hors d'une chasse encadrée. Les armes anciennes restent puissantes, et l'être humain fragile.

Attention ! La poudre noire répandue au sol pour faire une mèche « comme dans les films », est une ineptie. En effet, non comprimée, la poudre noire brûle à une vitesse pouvant atteindre 2,20 mètres par seconde. Donc il ne faut jamais s'en servir pour

faire une mèche de mise à feu ; à moins de faire 150 mètres de long, l'explosion serait quasi immédiate. Les effets spéciaux des films sont obtenus avec des poudres spéciales par des artificiers spécialistes obligatoirement formés C4 T2 en France (cette formation est obligatoire pour les artificiers depuis 2011, elle permet sous certaines conditions de stockage et d'acquisition, de détenir et d'utiliser pour des spectacles pyrotechniques, des artifices à base de poudre noire). De plus, la majorité des explosifs voit leur vitesse de combustion augmenter avec la température ambiante. Plus il fait chaud, plus la poudre brûle vite. Il ne faut jamais utiliser une cartouche restée en plein soleil, dans une voiture en été par exemple, car elle peut faire éclater l'arme. Il ne faut jamais recharger une arme à poudre noire directement avec une poire à poudre, comme on le faisait au 18^{ème} siècle. En effet, au deuxième chargement, il peut rester une petite braise dans le canon, et la poudre s'enflamme alors instantanément faisant exploser la poire comme une grenade. On verse la dose de la poire dans un petit tube et c'est lui que l'on vide dans le canon. En cas d'inflammation, il n'y a pas de grande conséquence si l'on n'a pas la tête au dessus. On maintient le silex entre les mâchoires du chien avec une petite feuille en plomb, jamais en cuir, comme on le faisait parfois au 18^{ème} siècle, car elle peut brûler en toute petite braise et provoquer l'allumage de la poudre alors que l'on remplit le bassinet. On n'utilise jamais d'autres poudres que la poudre noire dans une arme ancienne. En effet, les poudres modernes, brûlent plus complètement et dégagent pour un même volume solide, environ 3 fois plus de gaz. Même si l'on réduit la charge au tiers, il y a encore des problèmes de vitesse de montée en pression. Alain Parbeau mars 2015.



sentations, les écrits, les documents d'époque, etc.) L'exposition est ouverte uniquement l'été, tous les jours de 14h à 18h en juillet et de 14h à 19h en août. Le thème présenté en 2016 sera **les combats célèbres de la bête du Gévaudan**. Durant l'année 1765, il y a donc 250 ans, des combats contre la bête ont marqué les esprits, tel celui de Jacques Portefaix et de ses 6 camarades au Villeret de Chanaillies. À l'occasion du 250^{ème} anniversaire, une partie sera également consacrée aux principaux événements de l'année 1766.

Une visite de la maison de la bête s'impose pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la plus célèbre bête de France !

Tarifs : Adultes : 3 euros

Enfants accompagnés (de 6 ans à 15 ans) : 1 euro

Enfants accompagnés de moins de 6 ans : gratuit

Groupes (10 personnes au moins) : réduction de 10% (Rendez vous souhaitable)

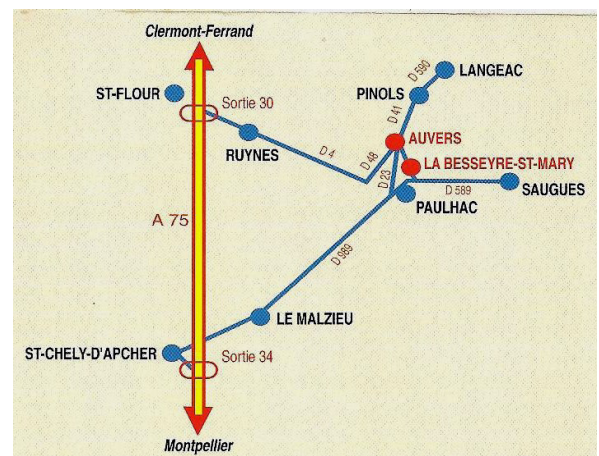
Visites guidées possibles sur rendez-vous par mail : shoes@club-internet.fr

ou par téléphone : 06 17 89 76 92

Comment arriver à Auvers ?

Des expositions pour en savoir plus sur la bête

La maison de la bête est un lieu d'exposition situé à **Auvers**, en Haute-Loire, à côté de la statue de Marie Jeanne Valet (œuvre en bronze de Philippe Kaepelin) et non loin de la sogne d'Auvers, le lieu historique où Jean Chastel a abattu la bête du Gévaudan le 19 juin 1767. L'association « **Au pays de la bête du Gévaudan** » y présente des expositions à thème sur le sujet de la bête : une base commune revient chaque année avec en parallèle un point précis lié à cette fabuleuse histoire (les repré-



Des randonnées pour découvrir le pays de la bête

Rendez-vous à 9 heures à la Besseyre-Saint-Mary devant la stèle de Jean Chastel les jeudi 28 juillet et 4 août 2016 .

Un parcours reliant la Besseyre-Saint-Mary à Auvers et jusqu'à la sogne d'Auvers, sur la pente nord du mont Mouchet, lieu exact de la mort de la bête, est effectué deux fois dans la saison. C'est une marche accessible à tous et accompagnée par des bénévoles de l'association « Au pays de la bête du Gévaudan » qui évoquent tout au long du parcours l'histoire de la bête sur les lieux exacts de ses attaques. La marche complète sur la journée totalise environ 16 km, avec possibilité d'effectuer la moitié du parcours, une voiture balai est prévue ainsi que le transport des sacs. Une visite commentée de l'exposition d'Auvers a lieu en milieu de journée ainsi qu'une projection d'un film documentaire suivie d'un débat en fin de journée (la journée se termine aux alentours de 19 heures). Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Une participation est demandée pour les frais de transport des sacs, de visite de l'exposition et de projection du film. Adultes : 6€, enfants (moins de 15 ans) : 3€.



Une journée en car sur les traces de la bête

Elle aura lieu le **jeudi 21 juillet 2016.**

Départ à 9 heures de la Besseyre-St-Mary pour un circuit sur la journée d'une centaine de kilomètres sur des lieux historiques de l'affaire de la bête. Cette sortie sera accompagnée par un guide qui fournira toutes les explications sur l'histoire de la bête et les lieux visités.

Conditions, horaires exacts et tarifs à consulter à partir de mai 2016 sur :

<http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/maison.htm>

Ou par téléphone : 06 17 89 76 92

Un document sur la bête 40 ans après

Cyril Guesnon, étudiant en histoire de l'université de Caen sous la direction de Jean-Marc Moriceau a publié sur le net un document des Archives Nationales. Or, ce document avait déjà été reproduit par **Guy Crouzet** dans son livre « Bêtes en Gévaudan » paru en 2010. En 1801, François Antoine de Beauterne, cultivateur à Maillé, dans la Vienne demande, dans une lettre à un ministre, la recréation de la louveterie en rappelant ses exploits en Gévaudan aux côtés de son père François Antoine qu'il avait accompagné en 1765. Ce document estime à 75 le nombre de tués par la bête et à 200 celui des blessés et attaqués jusqu'à la mort du loup d'Antoine. La destruction de 8 autres loups, congénères de la bête dévorante, est aussi évoquée. La mémoire de l'événement est encore bien présente une quarantaine d'années après les faits et sert donc comme argument pour réactiver la pression de la chasse sur canis lupus. Le document signale également le tableau d'Oudry dont Louis XV avait donné une copie à François Antoine père pour le remercier d'avoir débarrassé la région de Versailles des loups qui la fréquentaient.

« Paris, le 14 Thermidor an IX (2 août 1801). Citoyen Ministre,

Ayant appris le désir que vous aviez de vous occuper de la destruction des loups d'après les plaintes continuelles et les ravages occasionnés par cette espèce d'animaux à qui la nature a donné la ruse et la force pour nuire et sa conservation, j'ai pris le parti de vous écrire pour vous offrir mes services s'ils peuvent être utiles au bien public. J'ai été envoyé en 1765 avec mon père en Gévaudan par Louis XV pour détruire le fameux loup qui a dévoré pendant 15 mois 75 personnes et blessé ou attaqué 200, tant en Auvergne qu'en Gévaudan. Mon père débarrassa lui-même la province de ce fléau avec 8 autres loups qui furent ses consorts, quoi qu'ils ne participassent point à ses meurtres. J'ai acquis depuis ce temps toutes les connaissances possibles dans les différentes espèces de chasses, tant à tirer qu'à courre et aux toiles ; j'en connais parfaitement l'art et toutes les ruses, en ayant toujours fait mon état et mon amusement jusqu'à la Révolution qui m'a enlevé mon état et ma fortune et me détermina à cultiver une petite propriété que j'ai en Poitou. J'ai 53 ans, j'ai conservé par l'usage d'une vie champêtre et laborieuse une santé qui n'a pas diminué mon activité et mon in-

Compléments d'écrits et d'ouvrages relevés en 2015

Année	Auteur	Titre	Éditions
2015	Soulier Bernard	La bête du Gévaudan sa vraie histoire	Tournez la page
2015	Myster B. et Mr K.	Gévaudan	Compte d'auteurs
2015	Bolée L. F. et Fino S.	Les Maîtres Saintiers. À l'accord parfait 1788	Glénat
2015	Soulier B. et Benoist P.	Du sang dans la vallée	L'Arzalier
2015	Ducoudray-Hamo	La Malbête	Bamboo
2015	Morgane-Ikeda	Lupus Dei	Vilkacis
2015	Chantelouve Franck	Le bête du Gévaudan (2 et 3)	Compte d'auteur
2015	Moriceau Jean-Marc	La bête du Gévaudan, la fin de l'énigme ?	Ouest France
2015	Richard J. et Gires L.	La bête du Gévaudan dans tous ses états	Amis de la Tour
2015	Thomazo Renaud	Les grandes énigmes de l'histoire de France	Larousse
2011	X	Balades et Randos	FFRP
2010	Andrea H. Japp	Les Mystères de Druon de Brévaux Tome 1	Flammarion
1999	X	Voyage au cœur du mystérieux	Sélection du R. D.
1972	Dursapt Noël	Le château de Besques	Cahier Haute-Loire
1955	Poirier René	120 histoires de bêtes	Gründ
1926	A. Van Gennepe	L'art vivant	Nouvelles littéraires
1925	X	Lozère	Hachette
1907	X	La France pittoresque du midi	Alfred Mame et fils
18XX	X	Histoire Naturelle Illustrée	H. Lebrun
1893	X	N. D. de Beaulieu	C. Pauc
1857	De Moré	La bête féroce dite du Gévaudan	Congrès archéo de F.
1798	X	Cours d'études encyclopédiques	X

telligence. Je suis pour très peu de jours à Paris, ayant laissé ma moisson entamée. Je me rendrai à vos ordres si vous croyez que mes connaissances puissent concourir avec l'envie que je sais que vous avez d'être utile au bien public dans cette partie de votre administration. Je suis très connu des citoyens Lebrun, Berthier et Gaudin, ministres, par l'ancienne amitié dont ils m'honorent, ainsi que du citoyen Davout, sénateur et mon cousin germain. Ils vous diront le degré de confiance que je puis mériter par une vie pure et sans tâche. Je vous prie de m'adresser votre réponse promptement chez le citoyen Boudin, jurisconsulte, rue Hautefeuille N° 11. Il possède le beau tableau d'un grand loup pris avec les chiens de mon père. Il lui a été donné par Louis XV et peint par Oudry, le plus fameux peintre de son temps. Il mérite d'être vu. Les mêmes chiens en ont pris 74 la même année, 54 la seconde et les avaient détruit dans les environs de Versailles dont nous commandions les chasses, Salut et Respect, Antoine Beauterne Rue Haute-Feuille n°11. » (AN F10/466).

Ils ont participé bénévolement à cette gazette

- Rassemblement de la documentation : Jean Richard et Bernard Soulier.
- Textes : Bernard Soulier (sauf pour ceux signés).
- Numérisation et mise en page : Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette sur internet : Phil Barnson et Bernard Soulier.
- Diffusion de la gazette au musée fantastique de la bête du Gévaudan de Saugues : Blandine Gires et Jean Richard, à la maison de la bête d'Auvers : Bernard Soulier.
- Illustrations choisies par Bernard Soulier.
- Photos Bernard Soulier (sauf pour celles signées).
- Couverture version papier : Dessin de Colin Coston (11 ans), deuxième prix du concours de peintures catégorie enfants de l'association « Au pays de la bête du Gévaudan ». Œuvres exposées à Auvers durant l'été 2015.
- Directeur de la publication : Bernard Soulier.
- ISSN 2428-6451
- Dépôt légal à parution.

Devenir membre de soutien pour l'association d'Auvers

L'accès à l'association d'Auvers « **Au pays de la bête du Gévaudan** » est ouvert à des membres de soutien. Pour une cotisation modique (**10 euros par an**), tout un chacun peut faire partie de cette association unanimement reconnue pour son sérieux et soutenir ses objectifs de « **préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan** ». Cette participation permet, sur présentation de la carte de membre de soutien, de bénéficier :

- De l'entrée gratuite pour un adulte à l'exposition estivale d'Auvers.
- De la participation gratuite pour un adulte aux randonnées estivales sur les traces de la bête du Gévaudan (dates sur le site de l'association).
- De bénéficier d'un petit « cadeau de bienvenue » lors de la première adhésion, cadeau à retirer à l'exposition d'Auvers.
- De retirer aussi chaque année à l'exposition estivale d'Auvers un exemplaire papier imprimé de la gazette de la bête.

Attention : L'association est gérée par un conseil d'administration (fermé) de membres actifs. La carte de membre de soutien ne donne pas accès à l'Assemblée Générale ni au Conseil d'Administration.

À imprimer, découper ou photocopier puis à compléter et à adresser avec votre chèque de cotisation à la trésorière de l'association qui vous renverra votre carte annuelle d'adhésion vous permettant d'accéder aux services décrits ci dessus :

Marie BOUARD le bourg 43 170 LA BESSEYRE-ST-MARY

Association à caractère historique « Au pays de la bête du Gévaudan »

BULLETIN D'ADHÉSION MEMBRE DE SOUTIEN

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

Téléphone :

Mail :

Adhère à l'association d'Auvers « Au pays de la bête du Gévaudan » en tant que **membre de soutien pour l'année 2016** et se déclare en accord avec les objectifs de l'association (article 2).

Ci-joint ma cotisation annuelle de 10 euros par chèque établi à l'ordre de « Association au pays de la bête du Gévaudan ».

Fait à le.....

Signature (obligatoire)

Article 2 : Cette association a pour but de préciser, de mieux faire connaître et de défendre la vérité historique dans l'affaire de la bête du Gévaudan.

À AUVERS (Haute-Loire)

Au pays de la bête du Gévaudan

Une association loi 1901 à caractère historique vous propose de



VISITER LA MAISON DE LA BÊTE

Exposition ouverte tous les jours en juillet et en août de 14h à 18h, le week-end de 14h à 19h. Découvertes à pied du pays de la bête en juillet et en août.

Contacts :

Bernard SOULIER rue des écoles 43 350 SAINT-PAULIEN Tél : 04 71 00 51 42
06 17 89 76 92

Internet : <http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/>

Le forum de la bête pourquoi participer ?

- Pour s'informer.
- Pour échanger des informations, des adresses, des documents.
- Pour faire connaître son travail, ses recherches, son avis.
- Pour entretenir sa passion de l'énigme de la bête.
- Pour préparer un mémoire, un dossier.

Le forum de la bête comment s'inscrire ?

- Se faire parrainer et inscrire par une relation, un ami.
- S'inscrire personnellement par e-mail ou depuis le site :

https://fr.groups.yahoo.com/neo/groups/la_bete_du_gevaudan/info
La validation est faite dans la journée.

Une participation active n'est pas nécessaire, mais rappelez-vous que si vous vous inscrivez, c'est que vous avez à recevoir mais aussi à donner.



Les deux responsables du forum :

- Gestionnaire : Bernard Soulier - adresse personnelle : shoes@club-internet.fr
- Co-gestionnaire : Phil Barnson - adresse personnelle : phil.1810.barnson@free.fr

Ils sont aussi les modérateurs de ce groupe et ils veillent au strict respect des règles de discussion en bannissant notamment toute attaque personnelle. Ils sont joignables tous les jours en principe !

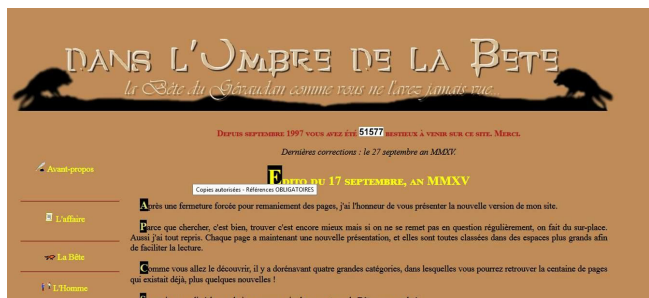
Pour ceux qui désirent avoir dans leur collection les anciens numéros de la Gazette de la bête (c'est gratuit !) :

http://www.labetedugevaudan.com/pages/lieux/gazettes_01.html



Quelques sites partenaires :

<http://www.labetedugevaudan.com/>



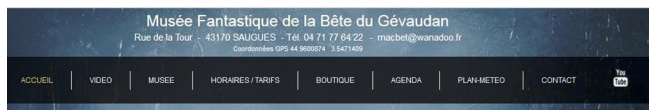
<http://geneal43.com/>



www.labetedugevaudan.eu/



<http://www.musee-bete-gevaudan.com/>



<http://www.amilo.net/>



<http://betedugevaudan.perso.sfr.fr/>



Depuis le Gévaudan, la ville de Saugues et le village d'Auvers,
la bête,
les associations « Macbet » et « Au pays de la bête du Gévaudan »,
le Musée fantastique de la bête et la maison de la bête,
Jean Richard, Blandine Gires et Bernard Soulier
vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2016



Saugues

Haute-Loire



MUSÉE de la fantastique du Bête GÉVAUDAN



Ouvert du 15 juin au 15 septembre

Pour les groupes toute l'année sur rendez-vous

Tél. et fax : 04 71 77 64 22

Site internet : <http://www.musee-bete-gevaudan.com>

Contacts :

*Blandine GIRES - Route du Malzieu - 43170 SAUGUES - Tél. et fax 04 71 77 64 22
Ass. MACBET - Jean RICHARD - La Vacherie - 43170 SAUGUES - Tél. 04 71 77 80 67*

